



**PLAN DE
RELANCE**

CAP 2025



Gouvernement de la Polynésie française



Soyons unis face à la crise

La situation de **crise sanitaire** a nécessité une réaction forte et solidaire de tous pour passer la période de confinement sanitaire.

Un **plan de sauvegarde économique** a été mis en place dès le 20 mars 2020 et son financement assuré par un **collectif budgétaire massif de 32,3 milliards FCFP – 270,7 M€** dès le 26 mars 2020.

Grâce aux **efforts de tous les polynésiens** et à des mesures drastiques mises en œuvre rapidement, le virus a été stoppé net dans notre Pays de mai à juillet 2020. Ceci nous a permis de constituer **une bulle sanitaire saine** au sein de laquelle nous avons pu reprendre, **pour une partie de notre population**, un cours normal dans de nombreux secteurs professionnels, nos écoles, nos lieux de culte, de divertissements et de sports.

**« 20 000 emplois fragilisés ce sont
20 000 familles ! »**

Néanmoins près de **20 000 emplois ont été fragilisés par cette crise**, dont 3000 risquent d'être supprimés d'ici fin 2020. De nombreuses entreprises risquent de fermer dans les mois qui viennent et de nombreux projets en cours sont remis en cause ou suspendus à un avenir incertain. La perte de PIB a été estimée par les analystes économiques de 80 à 100 milliards FCFP – 833 M€ sur 2020 en trois scénarii touchant particulièrement les secteurs exposés du tourisme, du transport aérien, de la perliculture, la pêche, et par répercussion mécanique l'ensemble de l'économie polynésienne.

Face au risque d'**asphyxie économique et sociale** nous avons du prendre la décision de ré-ouvrir nos frontières progressivement dès le mois de juillet selon un protocole sanitaire basé sur les tests successifs pour les arrivants et les gestes barrières entre nous tous. **Nous n'avions pas le choix car des milliers de familles étaient aux limites de la survie**, privées de revenus suffisants pendant plusieurs mois. Il nous faut donc désormais apprendre à vivre avec ce virus en circulation. Les **gestes barrières** demeurent la solution la plus efficace pour continuer à nous protéger de toute contagion par le virus **tant qu'il n'y a pas de vaccin**.

Un **besoin budgétaire global de 56 milliards FCFP – 469 M€** (37 Mds FCFP – 310 M€ Pays + 19 Mds FCFP – 159 M€ CPS) a été évalué et présenté à l'Etat pour l'obtention d'une dotation de solidarité nationale afin de faire face à cette crise exceptionnelle, soutenir la reprise d'activité et permettre un nouvel élan de résilience économique forte et adaptée.

Un premier **prêt de 28,6 milliards FCFP – 240 M€** garanti par l'Etat a été obtenu en juillet auprès de l'AFD avec le soutien du gouvernement central pour **financer les mesures d'urgence**, renflouer la trésorerie de la CPS et engager les premières mesures de relance. **Un second volet** (prêt global ou dotations ciblées) doit encore être discuté à Paris pour **le financement de la relance** et des autres mesures de consolidation économique et sociale.

Nous devons absolument réussir collectivement la **remise en route de notre économie**, **accompagner** les entreprises, **salariés et patentés** connaissant des difficultés au redémarrage, **soutenir les secteurs exposés** à l'international, **aider les publics les plus fragiles et ceux qui perdent leur emploi**.

Nous devons aussi adapter nos modèles globaux et sectoriels, rationaliser nos modes de consommation, encourager plus de résilience, plus d'autonomie sur les plans alimentaire et énergétique, mais aussi sanitaire, valoriser durablement nos ressources propres, bâtir un modèle social plus souple et solidaire à horizon 2025.

Notre pays ne réussira pas ce challenge sans la mobilisation de tous.

Edouard FRITCH

Président de la Polynésie française

« NOUS DEVONS TRAVAILLER TOUS ENSEMBLE A LA RECONQUETE DE 100 MILLIARDS FCFP (833 M€) DE PIB PERDUS en 2020 SUR LES 5 ANNEES QUI VIENNENT. »

« La Relance doit servir aussi à bâtir un autre modèle économique, une économie résiliente et bas carbone » : OBJECTIF 2040

Nous devons tirer dès maintenant les enseignements principaux de la crise sanitaire mondiale du COVID 19

Nous devons prendre conscience que **rien ne doit plus être comme avant**. Les chocs secondaires sont multiples : crise économique, financière et sociale

Les causes profondes de la catastrophe sont à rechercher dans les mutations structurelles mondiales des 50 dernières années, qui ont créé de nouvelles vulnérabilités : mondialisation des échanges, éparpillement planétaire des chaînes de valeur, délocalisation, intensification des mobilités de toute nature, recul de l'accès aux services publics, baisse de la protection sociale et des retraites

Cette **interdépendance globale entre les sociétés et les pays** a favorisé la diffusion rapide de l'épidémie à l'échelle mondiale

La plupart des causes structurelles de la pandémie de COVID 19 sont également à l'origine de **l'accentuation du changement climatique**. Les modèles de développement, l'urbanisation, les pratiques de mobilité et de consommation, l'évolution de l'alimentation sont responsables d'une partie importante des émissions de GES et font peser une pression insoutenable sur les ressources et les milieux naturels

Pandémie et changement climatique sont liés et présentent des similarités. Les polluants atmosphériques dont certains agissent sur le changement climatique, ont de forts impacts sur la santé publique. Les émissions liées à la combustion des énergies fossiles sont responsables de 65 % de la surmortalité, touchant 3,6 millions de personnes par an (maladies cardiaques, pulmonaires et respiratoires).

La **Polynésie française est un système insulaire dont les vulnérabilités existantes** sont mises en lumière ou accentuées par le changement climatique :

- **Risques naturels** (tempêtes, cyclones, montée des eaux, perte de biodiversité)

- **Risques sanitaires** (dengue, zika, risque aviaire), maladies de la société moderne (diabète, obésité)
- **Fragilité d'un système économique** peu diversifié : économie centrée sur 2 ou 3 filières économiques (tourisme, perliculture, pêche), économie tertiariée, économie de marché très consommatrice de ressources
- **Grande dépendance à l'approvisionnement extérieur** : dépendance aux énergies fossiles et aux importations de biens alimentaires et de consommation courante
- **Vulnérabilités sociales** : personnes en difficultés sociales, exclus, perte d'emploi ou de revenus

Aussi, pour répondre aux différents chocs, la sortie de crise et la relance doivent **intégrer l'enjeu du changement climatique**

Il nous faut dessiner un nouveau référentiel de l'action publique pour la reconstruction post-catastrophe.

Nous devons envisager plusieurs phases :

→ **CAP 2025** : relancer l'activité économique

→ **Horizon 2030** : investir dans la transition énergétique et plus largement dans les activités bas carbone pour enclencher un nouveau régime de croissance

→ **OBJECTIFS 2040** : se protéger des risques climatiques naturels ou sanitaires, qui impacteront nos sociétés



Une crise sanitaire brutale

*« La crise sanitaire va devenir une crise économique
parce que le coup de frein est si brutal et durable
qu'il va falloir aider le pays à redémarrer »
Edouard Philippe – 02.04.2020*

La Polynésie prise dans l'onde de choc sanitaire mondiale

Pays	Nb de cas	Nb de décès	Population en milliers d'habitants	Nb de cas pour 1000 habitants	Nb de décès / nb de cas
Polynésie	62	-	278	0,2	0,0%
Etats-Unis	3 092 751	132 979	328 000	9,4	4,3%
Canada	108 583	8 793	37 600	2,9	8,1%
Royaume-Uni	289 154	44 687	66 650	4,3	15,5%
Italie	242 363	34 926	60 360	4,0	14,4%
Espagne	253 056	28 401	46 940	5,4	11,2%
France	209 350	29 982	66 990	3,1	14,3%
Allemagne	199 001	9 057	83 000	2,4	4,6%
Chine	83 581	4 634	1 393 000	0,1	5,5%
Singapour	45 298	26	5 639	8,0	0,1%
Japon	20 371	981	126 500	0,2	4,8%
Corée du sud	13 291	287	51 640	0,3	2,2%
Hong Kong	1 323	7	7 451	0,2	0,5%
Australie	8 886	106	24 990	0,4	1,2%
Nouvelle-Zélande	1 190	22	4 886	0,2	1,8%
Nouvelle-Calédonie	21	-	284	0,1	0,0%
Fiji	18	-	883	0,0	0,0%

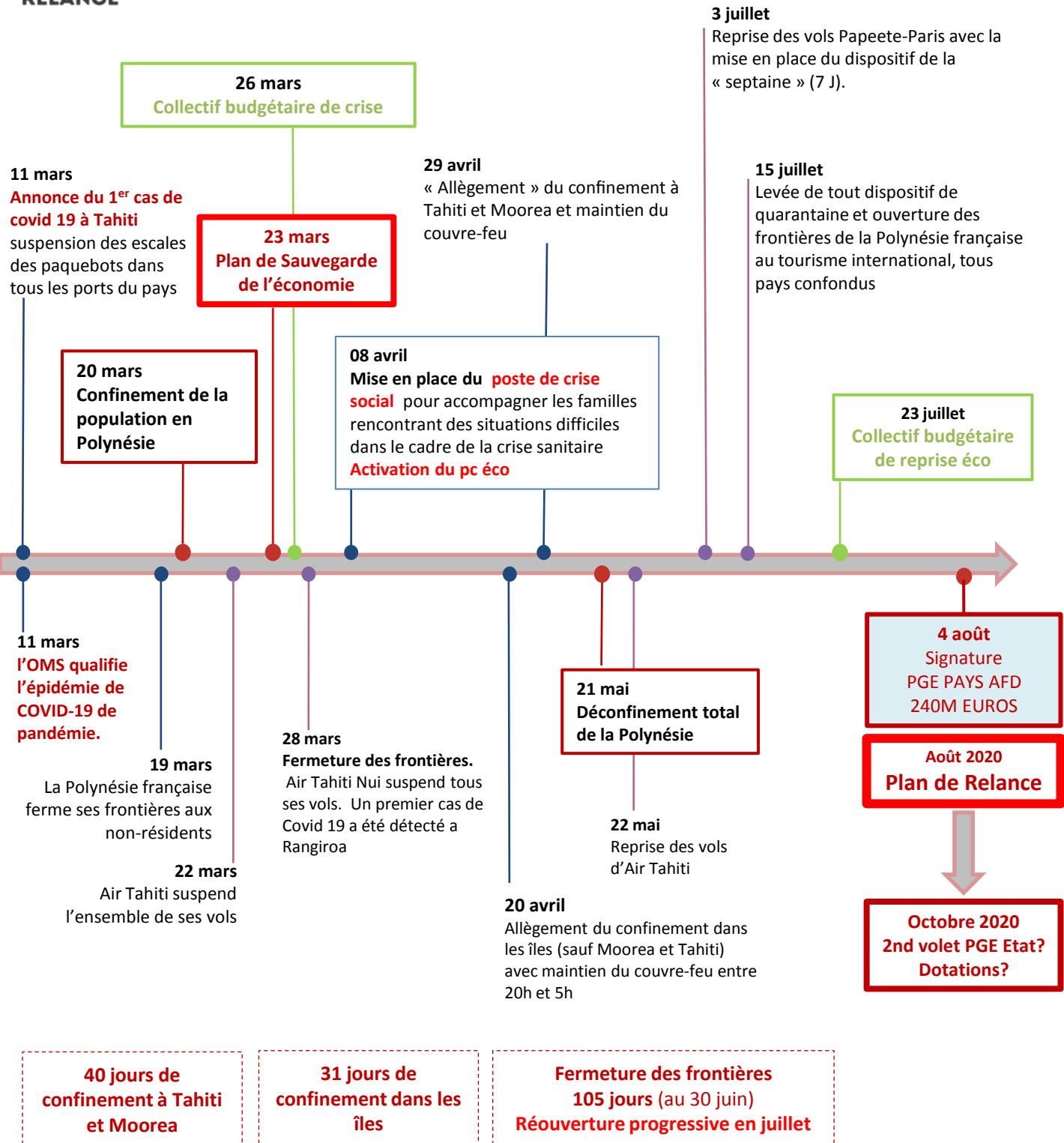


Avant la réouverture des vols internationaux (15 juillet 2020)

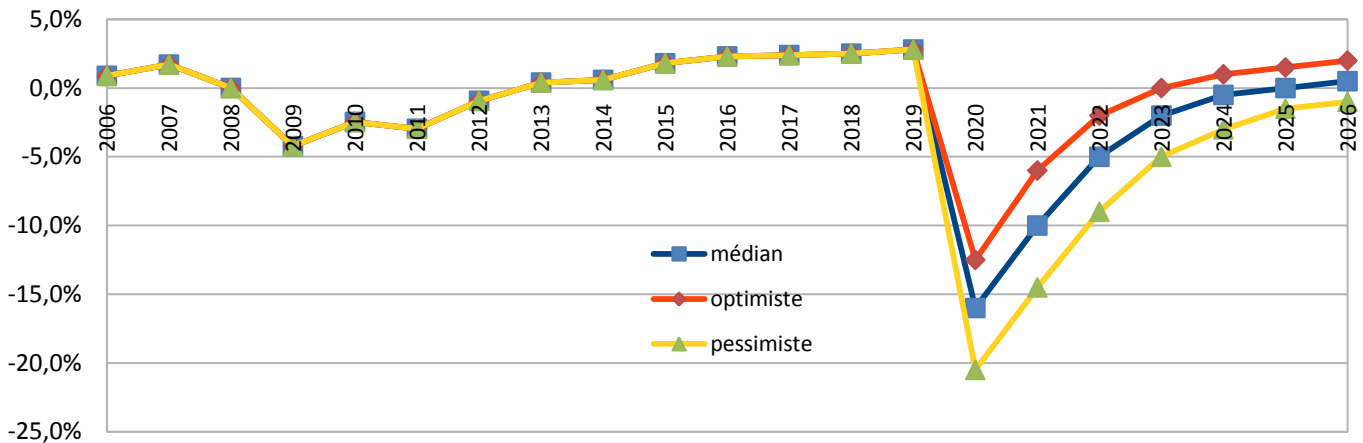
- Plus de **4500** dépistages
- **62 cas confirmés** tous importés
- **40 jours de confinement** et couvre-feu
- **105 jours de fermeture** des frontières

Données générales – Chiffres clés de la crise sanitaire en Polynésie et dans le monde (tableau actualisé au 10 juillet 2020)

Une gestion de guerre sanitaire mobilisant tous les acteurs publics



Le PIB plonge brutalement : les scénarii de reprise sont aléatoires (ICA 82)



Données au 20 juin 2020 non actualisées par l'ISPF

PIB 2019 estimé

642 Mds FCFP

5 379 M €

PIB 2020 estimé

542 Mds FCFP

4 541 M €

→ Soit

-100 Mds FCFP (-838 M€)

de valeur ajoutée en 2020

CHIFFRES CLÉS

- CA global des entreprises du Pays : **-17%** / 1^{er} semestre 2019 *
- **Tourisme** : à l'arrêt 4,5 mois, 12% du PIB, 15% des actifs du Pays
- **Perle** : **-100%** d'exportations sur 5 mois
- **Pêche** : **-100%** d'exportations sur 4 mois

* Estimation sur la base des déclarations reçues au premier semestre 2020 soit 14 638 (contre 19 065 déclarations reçues au premier semestre 2019)

Un choc économique brutal et global

	Variation entre mars 2019 et mars 2020	Variation entre avril 2019 et avril 2020	Variation entre mai 2019 et mai 2020
Chiffre d'affaires des grandes entreprises	-12%	-30%	-29%
Nombre de touristes	-60%	-100%	-100%
Exportation de produits perliers	-87%	-100%	-100%
Exportation de produits de la pêche	-56%	-92%	-87%
Immatriculations de voitures particulières	-41%	-42%	-54%
Consommation électrique BT	-0,4%	-3,0%	-2,5%
Consommation électrique MT	-4,7%	-19,0%	-12%

Source ISPF « Indicateurs économiques mars, avril, mai 2020 »

	Variation entre février 2020 et mars 2020	Variation entre mars et avril 2020	Variation entre mars et avril 2020
Indice des prix à la consommation	+0,3%	-0,1%	-0,5%
Indice de l'emploi salarié marchand	-1,2%	-9,4%	+0,3%

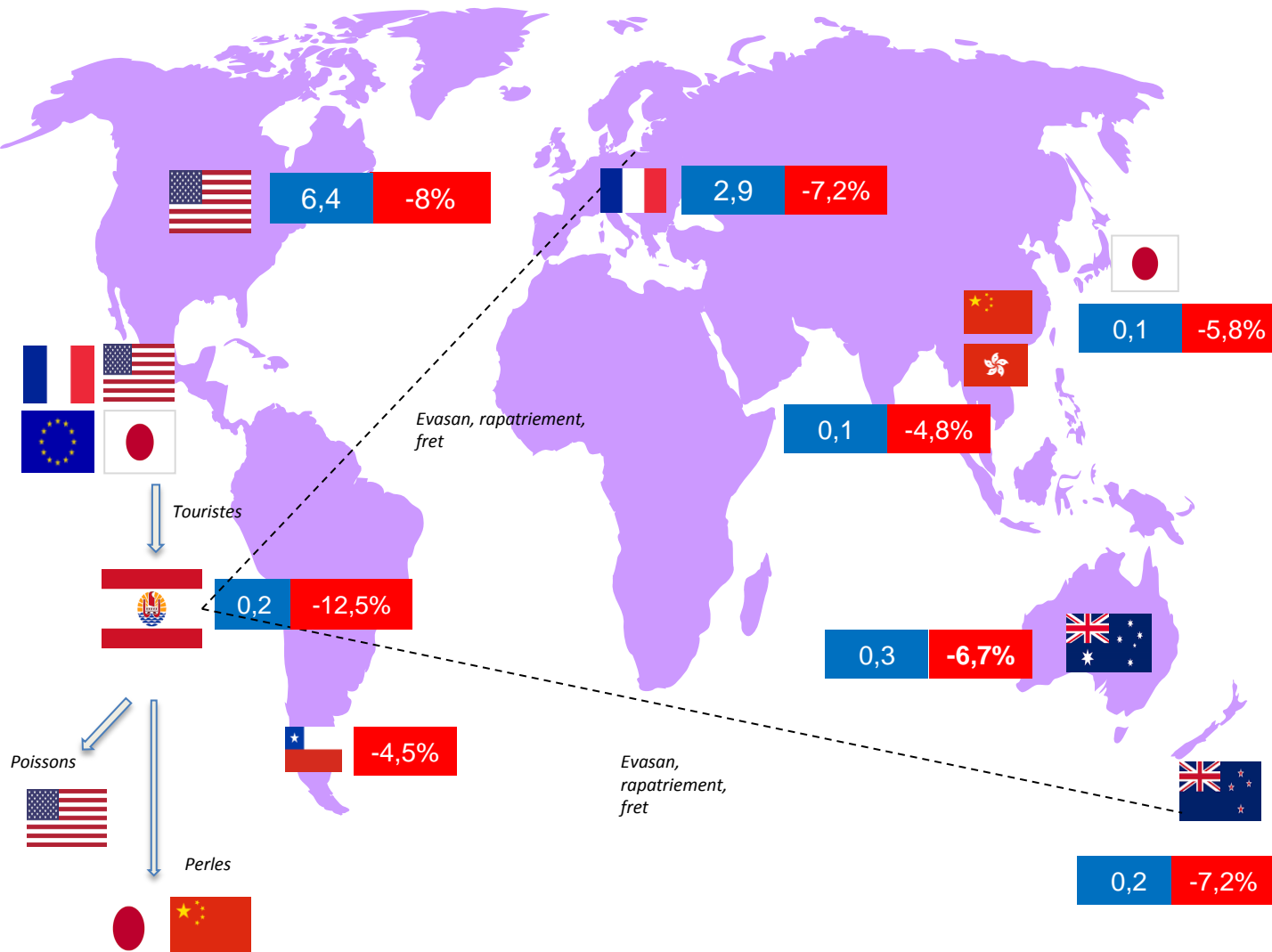
Source ISPF « Indicateurs économiques mars, avril, mai 2020 »

	Variation entre T4 2019 et T1 2020
Indice du climat des affaires	-27%

Source IEOM

Une crise systémique mondiale

Cette crise systémique inédite appelle une résilience forte



<p>Nb de cas pour 1000 habitants</p>	<p>Impact de la pandémie covid-19 sur les prévisions de croissance 2020 Source : FMI/ fin juin 2020</p>
--------------------------------------	---

Flux actuels (dashed line) → Principales ressources à l'export (blue arrow)

La crise perturbe le budget du Pays et fragilise ses perspectives d'actions

Période	Nombre de déclarations de TVA déposées			Montant de la TVA versée				2020/2019	Montant de CA déclaré				2020/2019
	2019	2020	2020/2019	M FCFP		M €			M FCFP		M €		
Janvier*	1 071	1 078	1%	1 325	1 447	11,10	12,13	9%	55 241	56 896	462,92	476,78	3%
Février*	1 072	1 066	-1%	1 426	1 453	11,95	12,17	2%	52 607	56 051	440,85	469,71	7%
Mars*	1 069	1 015	-5%	1 346	1 374	11,28	11,51	2%	57 109	51 572	478,57	432,18	-10%
Trimestre 1**	6 370	5 166	-19%	1 707	1 599	14,31	13,40	-6%	44 295	40 827	371,19	342,13	-8%
Avril*	1 073	1 023	-5%	1 482	800	12,42	6,70	-46%	58 610	42 439	491,15	355,64	-28%
Mai*	1 068	1 027	-4%	1 491	1 096	12,50	9,18	-27%	60 633	45 734	508,11	383,25	-25%
Juin*	1 070	808	-24%	1 533	1 397	12,84	11,71	-9%	60 524	40 895	507,19	342,70	-32%
Trimestre 2**	6 287	3 806	-39%	1 856	1 466	15,56	12,28	-21%	50 352	31 487	421,95	263,86	-37%
Total	19 080	14 989	-21%	12 167	10 630	102	89	-13%	439 371	365 901	3 682	3 066	-17%

Sources DICP / ISPF, mise à jour au 17 août 2020

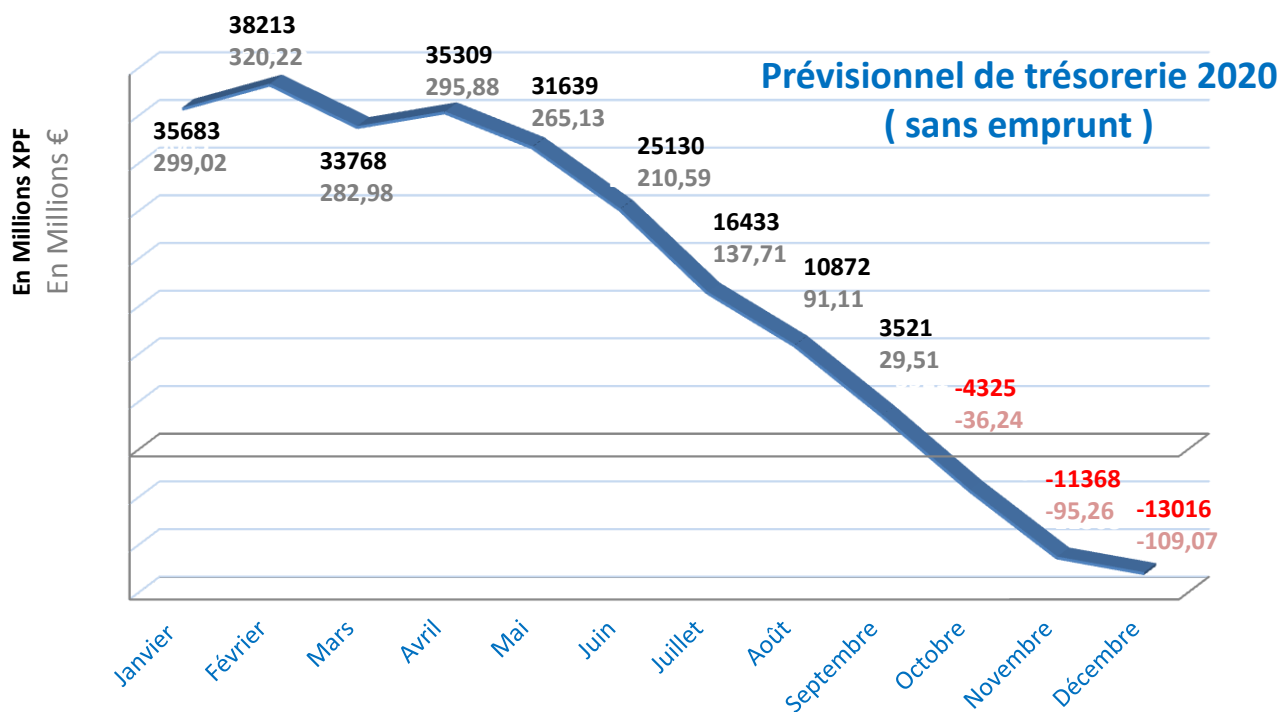
* Sur la base des déclarations mensuelles de TVA

** Sur la base des déclarations trimestrielles de TVA

Pour rappel :

- Les déclarations mensuelles de TVA concernent les entreprises dont le Chiffre d'affaires annuel est supérieur à 150 M FCFP (1,25 M€)
- Les déclarations trimestrielles de TVA concernent les entreprises dont le Chiffre d'affaires annuel est inférieur à 150 M FCFP (1,25 M€)

Le choc budgétaire met à l'épreuve les prévisions de Trésorerie du Pays (mai 2020)



Estimations budgétaires à mai 2020

- Recettes fiscales sur le BG : - 25,1 Mds XPF (- 210,3 M €)
- Recettes fiscales sur le FELP : - 6,7 Mds XPF (- 56,1 M €)
- Dépenses supplémentaires estimées en mai 2020 : 38,6 Mds XPF – 323,5 M € (note au comité des financeurs de mai 2020)
- Ressources mobilisables estimées en mai 2020 : 38,7 Mds XPF - 324,3 M € (note au comité des financeurs de mai 2020)
- Impasse générale sur le budget du Pays (BG+FELP) : -31,67 Mds XPF soit - 265,4 M €

Impact sur la trésorerie de la baisse des recettes fiscales :

- 39,93 Mds XPF soit - 334,6 M € (recettes fiscales budgétaires estimées impactées de taux moyens de recouvrement de 92% sur le BG et de 95% sur le FELP)

Soit

- 32,27 Mds XPF soit - 270,4 M € pour les recettes du BG
- 7,66 Mds XPF soit - 64,2 M € pour les recettes fiscales du FELP

Il s'agit de nos estimations à mai 2020 élaborées avec le comité local des financeurs publics (HC) et les instituts spécialisés. La réouverture des vols internationaux et les premières mesures de relance financées par le Pays ont permis d'atténuer ces perspectives initiales. Un emprunt massif aura été néanmoins nécessaire pour sécuriser la trésorerie du Pays sur 12 mois.

Budget et Trésorerie à l'épreuve du choc sanitaire

La crise fait plonger les comptes sociaux et menace à court terme la trésorerie de la CPS

Dans un rapport d'avril 2020, la CPS indique un besoin d'environ **25,455 milliards XPF - 213,3 M€** sur l'exercice 2020 correspondant à la baisse des cotisations sociales attendue au régime général des salariés entre avril et décembre 2020.

Pour estimer ce montant, la CPS est tout d'abord repartie de ses hypothèses de construction du BP 2020 du RGS qui prévoyait une hausse constante d'environ 3% de la masse salariale de 2020 par rapport à 2019. Cette progression était ainsi impactée à hauteur de 1/12^{ème} chaque mois, soit environ 0,26%.

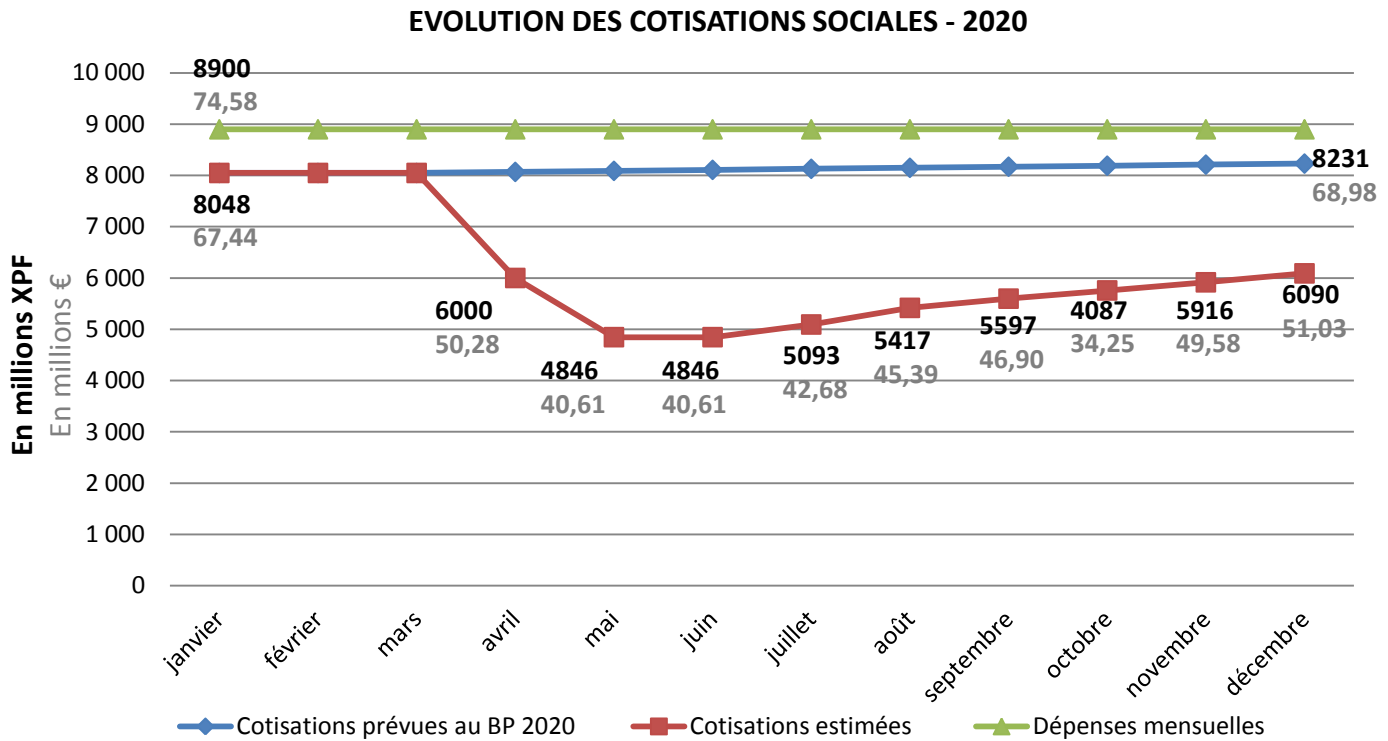
Ensuite, une estimation de baisse d'activité par secteur a été faite avec pour postulat, une réduction forte entre avril et septembre 2020, puis une reprise progressive jusqu'en décembre.

EVOLUTION DES COTISATIONS SOCIALES - ANNÉE 2020							
Mois	Cotisations prévues au BP		Taux d'activité en %	Cotisations estimées		Manque à gagner	
	En M XPF	En M €		En M XPF	En M €	En M XPF	En M €
janvier	8 048	67,44	100	8 048	67,44	0	0,00
février	8 048	67,44	100	8 048	67,44	0	0,00
mars	8 048	67,44	100	8 048	67,44	0	0,00
avril	8 069	67,62	76	6 000	50,28	2 069	17,34
mai	8 089	67,79	60	4 846	40,61	3 243	27,18
juin	8 109	67,95	60	4 846	40,61	3 263	27,34
juillet	8 129	68,12	65	5 093	42,68	3 036	25,44
août	8 149	68,29	71	5 417	45,39	2 732	22,89
septembre	8 170	68,46	73	5 597	46,90	2 573	21,56
octobre	8 190	68,63	75	4 087	34,25	4 103	34,38
novembre	8 211	68,81	77	5 916	49,58	2 295	19,23
décembre	8 231	68,98	80	6 090	51,03	2 141	17,94
TOTAL	97 491	816,9		72 036	603,6	25 455	213,3

La proposition pour financer ce manque à gagner a donc été :

- le versement du **solde du FADES** pour **6,8 milliards XPF – 57 M€**
- Et un **prêt garanti par l'Etat** pour près de **19 milliards XPF – 159 M€** (expression de besoin confirmée par la Polynésie française)

Un déficit structurel aggravé par la crise



Les dépenses mensuelles moyennes dépassent le montant des cotisations mensuelles encaissées.

Le déficit est donc structurel mais aggravé par la crise.

Le régime reçoit une subvention annuelle du Pays au titre de l'ACR en plus du FADES, ce qui lui permet de compenser une partie du déficit.

LES DÉPENSES DU RÉGIME DES SALARIÉS

Montants mensuels

Intitulé	En millions XPF	En millions €
Assurance maladie	4 000	33,52
Pensions de retraite	3 900	32,68
Prestations familiales	500	4,2
Fonds sociaux	100	0,84
Fonctionnement de la CPS	400	3,35
TOTAL	8 900	74,6



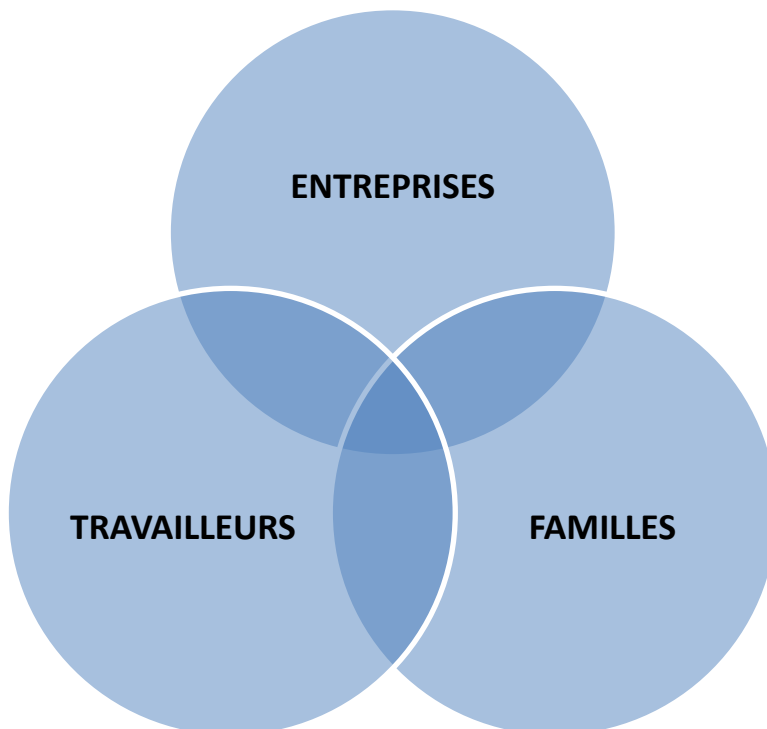
Le Plan de Sauvegarde Economique (mars à mai 2020)

...
*« Réagir, protéger,
Soutenir, aider,
Prévoir et s'adapter. On ne doit laisser personne
au bord de la route ! »
Teua ROHFRITSCH – Vice-Président de la
Polynésie française 26.03.2020*

Notre Plan d'aides économiques et sociales d'urgences en soutien aux entreprises et aux familles polynésiennes est annoncé le 23 mars et financé le 26 mars (collectif de crise), soit 6 jours après le confinement du Pays.

Le **plan de sauvegarde de l'économie** (PSE) a eu pour objectif de soutenir très rapidement les acteurs économiques :

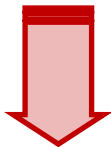
1. Préserver la trésorerie des **entreprises** pour leur permettre d'assurer leurs charges essentielles (le paiement des salaires, des loyers et des principaux fournisseurs).
2. Indemniser les **salariés et non salariés** dont l'activité a été mise à l'arrêt brutal en raison des mesures de confinement.
3. Accompagner les **familles** en situation d'urgence sociale.



Soutien du Pays aux entreprises


Mesures Fiscales

- **Report d'un ensemble d'échéances d'impôts**
TVA, RPT, IS, IT, IMF, TPE...
- Mise en place **d'échéanciers de paiement**
sans majorations ni intérêts de retard pour les entreprises en difficulté
- Report de 3 mois de paiement des **cotisations patronales**, après accord CPS
- Moratoire sur les **redevances d'AOT** maritimes et terrestres
- Exonération de la **DSPE** pour l'année 2020



Le montant total des reports d'échéances fiscales représente **10 milliards F CFP*** (83,8 M €).

Mesures Financières

- **Report d'échéances bancaires**
9 839 dossiers
3 milliards F CFP reportés*
soit **25,1 M€**
- **Report d'échéances Sofidep**
459 dossiers
240 millions F CFP reportés
soit **2 M€**
- **Prêt à la relance d'entreprise**
+477 M F CFP (3,9M€) de dotation
88 dossiers validés
582 millions F CFP octroyés
soit **4,9 M€**
- **Fonds de solidarité (Etat-Pays)**

20 696 dossiers validés
3,17 milliards F CFP octroyés
soit **26,6 M€**

* Estimation

Reports d'échéances et Prêts Garantis par l'Etat



REPORTS D'ECHEANCES (Banques & Sofidep)

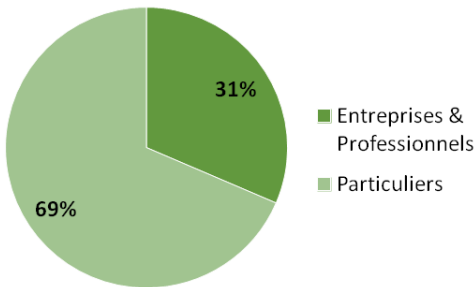
9 839

Demandes de report d'échéances de prêts

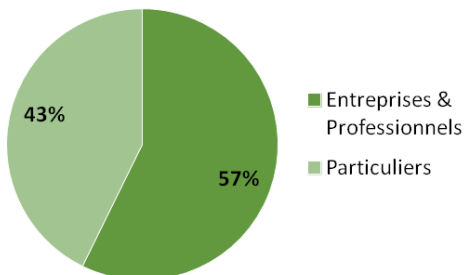
Capital restant dû associé : 128 milliards FCFP – 1 073 M€ (~1/5^{ème} de l'encours de place ou 1 année d'octroi)

Échéances reportées :
3 Mds FCFP
25,1 M€ (estimation)

Nb de demandes de report



Capital restant dû en MF



PGE

65,93

Mds FCFP

Soit **552,5 M€** de demandes de PGE

1 163 dossiers

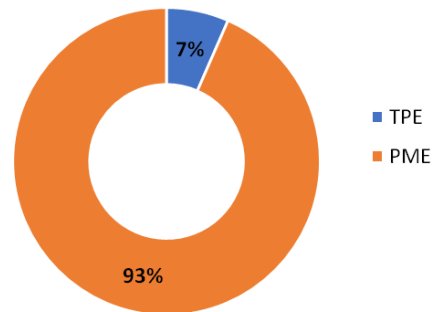
4,5 Mds FCFP (37,7 M€) en cours d'instruction

23 Mds FCFP (192,7 M€) accordés

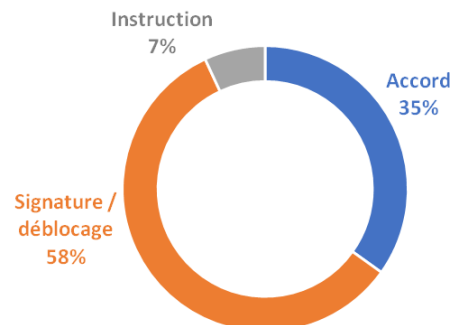
38,3 Mds FCFP (320,9 M€) signés ou débloqués

Refus non significatifs à ce stade

PGE en MF par marché tous statuts



PGE en montant par statut

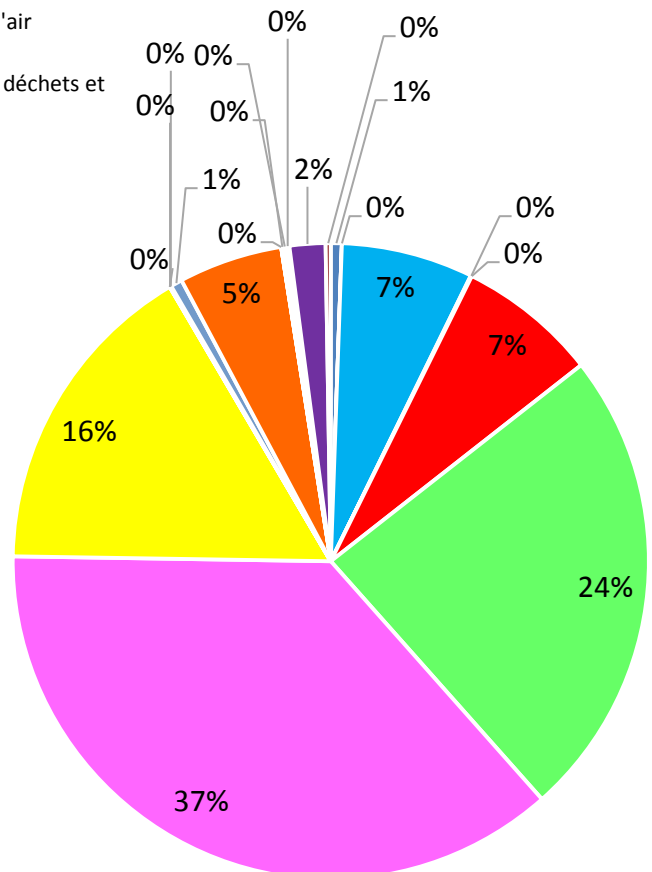


Prêts Garantis par l'Etat : focus par secteur (IEOM)



Prêt Garanti par l'Etat (PGE)
Ventilation en valeur
des 23 Mds FCFP (192,7 M€) accordés

- A - Agriculture, sylviculture et pêche
- B - Industries extractives
- C - Industrie manufacturière
- D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- E - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- F - Construction
- G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- H - Transports et entreposage
- I - Hébergement et restauration
- J - Information et communication
- K - Activités financières et d'assurance
- L - Activités immobilières
- M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N - Activités de services administratifs et de soutien
- O - Administration publique
- P - Enseignement
- Q - Santé humaine et action sociale
- R - Arts, spectacles et activités récréatives
- S - Autres activités de services
- T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre



Politique monétaire : le refinancement des banques en soutien au rééchelonnement des échéances



L'IEOM a mis à disposition des banques polynésiennes des **lignes de refinancement de crédit** pour **baiss**er le **coût de la ressource** nécessaire aux opérations bancaires de sauvegarde.

	ÉCHÉANCIER DE MISE À DISPOSITION	MONTANT DÉBLOQUÉ	
		FCFP	€
LR 6 mois	30 décembre 2019	4,3 milliards FCFP	36 millions €
LR 6 mois	27 mars 2020	5,9 milliards FCFP	49,4 millions €
LR 24 mois	15 mai 2020	21,1 milliards FCFP	176,8 millions €
LR 12 mois	26 juin 2020	11,6 milliards FCFP	97,2 millions €
Cumul		42,9 milliards FCFP	359,5 millions €

Prêts à la Relance d'Entreprise - SOFIDEP

SOFIDEP PRE

88

Dossiers
PRE au
07.08.2020

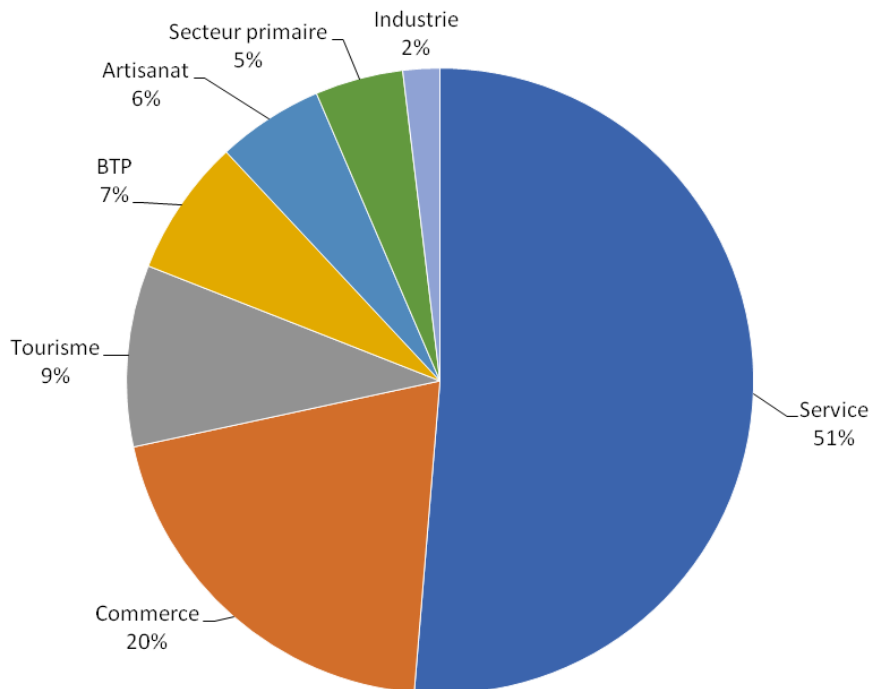
582 millions F CFP – 4,9 M €

(montant des dossiers PRE au 07.08.2020)

538 emplois maintenus

Répartition en %

(sur la base des montants accordés des prêts)



Source : SOFIDEP

Soutien du Pays aux salariés et aux travailleurs indépendants

Le Pays soutient financièrement 21.959 actifs dont l'activité professionnelle a été arrêtée net à la suite des mesures de confinement prises pour stopper la Covid-19 (14 040 salariés et 7 919 travailleurs indépendants, soit 1 actif sur 4)

Salariés

RES

Revenu Exceptionnel de Solidarité

1,22 milliard F CFP (**10,2 M€**)

12 578 salariés

Travailleurs indépendants

IS

Indemnité de Solidarité

1,2 milliard F CFP (**10 M€**)

7 919 bénéficiaires

CDD/Extras

IE

Indemnité Exceptionnelle

372 millions F CFP (**3,1 M€**)

1 462 bénéficiaires

Source : PC ECO, Sefi – 11 août 2020

Soutien du Pays aux familles

Action sociale

➤ Création des **CAES**

Convention d'Aide Exceptionnelle de Solidarité

597 millions F CFP (5 M€) – 3 996 individus

➤ Augmentation des **allocations familiales** de **15 000 F** sur 6 mois.

➤ **Suspension des loyers OPH** sur 3 mois proposée à plus de **3 000 familles**.

➤ **Mise en PPN** du thon et des produits d'hygiène (*masque, gant, blouse, gel hydroalcoolique*)

Source : PC ECO, Sefi, MLA, DGAE – 11 août 2020

164 millions FCFP – 1,4 M€ ont été rajoutés au budget des aides de première nécessité.

Bons et kits alimentaires, vestimentaires, produits d'hygiène, aides au loyer, équipements ménagers, énergie et aides exceptionnelles.

Au total, le Pays a **accéléré** ses actions dans le domaine du social pour un montant engagé de plus de **532 M FCFP – 4,45 M€** depuis les premières mesures de confinement.

Source : MFE - 28 juillet 2020



Une réaction rapide Etat-Pays

*« Cette mobilisation nous a permis d'éviter le pire
et doit nous permettre maintenant d'engager un
travail de reconstruction »
Jean Castex le 15.07.2020*

Mars à Août 2020 : Stratégie budgétaire de crise

Mobilisation rapide des réserves de la Polynésie française et soutien de l'Etat

20 mars

1^{ère} demande d'appui financier à l'Etat de **36 Mds FCFP – 301,7 M€** en anticipation de la crise (le jour du confinement général de la Polynésie française).

26 mars

Collectif budgétaire 1 mobilisant la trésorerie (et les réserves) du Pays pour financer le **Plan de Sauvegarde Economique**

26 avril

Visio-conférence avec le Président de la République : Décision de constituer un **comité des financeurs Etat/Pays**.

22 mai

Fin des travaux du comité des financeurs, envoi d'un courrier au Premier Ministre sollicitant :

- la garantie de l'Etat à hauteur de 56 Mds FCFP (469 M€) pour 2 prêts
37 Mds FCFP (310 M€) pour le Pays,
19 Mds FCFP (159 M€) pour la Caisse de Prévoyance Sociale polynésienne (CPS)
- des propositions d'intervention pour ATN :
Prise en charge par l'Etat d'une allocation de **chômage partiel**, au même titre que pour les compagnies aériennes nationales,
Ouverture du capital de la compagnie à un organisme de financement public de l'Etat,
Emission d'obligations convertibles en actions

15 Juin

Réponse du Premier Ministre pour une garantie de l'Etat de **240 M€ vs 469 M€** exprimés par le Pays.

23 juillet

Vote du **collectif budgétaire** autorisant la souscription du prêt de **28,6 Mds FCFP – 240 M€** et mobilisant le reliquat de réserves cumulées (**11 Mds FCFP – 92,2 M€**) pour financer les mesures de solidarité et de préservation des emplois et les premières mesures de relance.

04 août

Signature de la **convention de crédit garanti par l'Etat**

La nécessité d'une réaction budgétaire dès le 26 mars pour mobiliser la trésorerie du Pays

Le premier collectif budgétaire de **32,3 Mds FCFP – 270,7 M€** a été voté le 26 mars 2020, soit 6 jours après la mise en confinement de la Polynésie française.

Il est financé par :

- la mobilisation de 50% des réserves du Pays (10,83 Mds FCFP – 90,7 M€)
- 15,88 Mds FCFP – 133,1 M€ de redéploiement de crédits de fonctionnement
- un prélèvement sur l'autofinancement
- et une contraction de l'investissement

L'objectif était de **mobiliser la trésorerie du Pays** sur des lignes budgétaires permettant **de répondre aux urgences sanitaires et sociales** sans connaître la durée ni l'ampleur de la crise sanitaire .

Un **reporting financier régulier** est fait au Conseil des ministres et **transmis à l'Assemblée** de Polynésie française pour garantir la **transparence** dans l'utilisation des fonds ainsi consacrés à la crise sanitaire.

Intitulé	COLL 1-2020	
	En M XPF	En M €
Prélèvement sur les réserves du BG	10 828	90,74
Prélèvement sur les réserves du FIGD	0	0,00
Prêt AFD garanti par l'Etat	0	0,00
Reprises sur provisions	178	1,49
Autres recettes de fonctionnement	0	0,00
Redéploiements de crédits en fonctionnement	15 886	133,12
Baisse de l'autofinancement	1 578	13,22
Autres recettes d'investissement	0	0,00
Baisse des crédits d'investissement	3 827	32,07
TOTAUX	32 297	270,65

Intitulé	BP 2020		COLL 1-2020	
	En M XPF	En M €	En M XPF	En M €
Dépenses de fonctionnement général	94 463	791,6	-13 900	-116,48
Mesures de sauvegarde de l'emploi	0	0	8 000	67,04
Mesures sociales	610	5,1	1 243	10,42
Aides aux entreprises	3 152	26,4	1 798	15,07
Soutien de la trésorerie de la CPS	800	6,7	0	0,00
Dépenses imprévues / dépenses sanitaires	400	3,3	19 270	161,48
Constat de la baisse des recettes fiscales				
Autofinancement	10 228	85,7	-1 578	-13,22
TOTAUX	109 653	918,89	14 833	124,31

Des besoins sanitaires, économiques et sociaux à pourvoir dans un budget de guerre

Faire face budgétairement aux besoins estimés de financement du **Plan de Sauvegarde Economique**

10 MDS FCFP

83,8 M €

Revenus de solidarité (RES, IS, IE), Conventions d'Aide Exceptionnelle de Solidarité (CAES), Augmentation des allocations familiales ...

19,5 MDS FCFP

163,41 M €

Positionnées en dépenses imprévues

En veillant néanmoins à **préserver les capacités du Pays en post-crise**

11 MDS FCFP

92,2 M €

ont été mobilisés

- ✓ **Dépenses de santé publique** : 2,7 Mds FCFP – 22,62 M€ (plan blanc CHPF : 1,1 Md FCFP – 9,21 M€ ; Achats de masques, blouses, lunettes, respirateurs : 700 M FCFP – 5,86 M€ ; Dépistage : 250 M FCFP – 2,09 M€ ; affrètement d'avion : 140 M FCFP – 1,17 M€ ; PC crise et prise en charge des confinés : 400 M FCFP – 3,35 M€...)
- ✓ **Sauvegarde des emplois des salariés** : 2 Mds FCFP – 16,76 M€
- ✓ **Aides aux entreprises** : 4,7 Mds FCFP – 39,38 M€ (IS, PRE SOFIDEP, Subvention ADIE)
- ✓ **Aides sociales** – CAES : 600 M FCFP – 5,02 M€, ; Allocations familiales : 400 M FCFP – 3,35 M€

Le **déconfinement du Pays le 21 mai**, la reprise progressive des vols domestiques le 22 mai et la reprise des **vols internationaux commerciaux au 15 juillet 2020** permettent de **circonscrire les effets immédiats liés à l'arrêt brutal de l'économie** et d'engager une **reprise d'activité progressive** nécessaire à la gestion et au financement des **impératifs sociaux** et à l'accompagnement des **secteurs exposés à la situation internationale** (tourisme et perliculture en particulier).

Post-crise sanitaire : d'un budget de guerre à un budget solidaire

Intégration du PGE et redéploiement des moyens à disposition

Intitulé	COLL 1-2020		COLL 3-2020	
	En M XPF	En M €	En M XPF	En M €
Prélèvement sur les réserves du BG	10 828	90,74	11 005	92,22
Prélèvement sur les réserves du FIGD	0	0	2 000	16,76
Prêt AFD garanti par l'Etat	0	0	28 640	240
Reprises sur provisions	178	1,49	3 466	29,05
Autres recettes de fonctionnement	0	0	2 272	19,04
Redéploiements de crédits en fonctionnement	15 886	133,12	20 195	169,23
Baisse de l'autofinancement	1 578	13,22	0	0
Autres recettes d'investissement	0	0,00	5 208	43,64
Baisse des crédits d'investissement	3 827	32,07	0	0
TOTAUX	32 297	270,65	72 786	609,95

-15 milliards FCFP
-125,7 M€
 de moins value fiscale
 globale estimée en 2020
Soit -13,7%

Gérer le coût social de la crise et le soutien au tissu économique

Intitulé	BP 2020		COLL 1-2020		COLL 3-2020		BM 2020	
	En M XPF	En M €	En M XPF	En M €	En M XPF	En M €	En M XPF	En M €
Dépenses de fonctionnement général	94 463	791,60	-13 900	-116,48	15 992	134,01	96 555	809,13
Mesures de sauvegarde de l'emploi	0	0,00	8 000	67,04	5 857	49,08	13 857	116,12
Mesures sociales	610	5,11	1 243	10,42	3 120	26,15	4 573	38,32
Aides aux entreprises	3 152	26,41	1 798	15,07	7 454	62,46	7 945	66,58
Soutien de la trésorerie de la CPS	800	6,70	0	0	16 468	138,00	17 268	144,71
Dépenses imprévues / dépenses sanitaires	400	3,35	19 270	161,48	-15 995	-134,04	3 675	30,80
Constat de la baisse des recettes fiscales					15 000	125,70		
Autofinancement	10 228	85,71	-1 578	-13,22	4 696	39,35	13 346	111,84
TOTAUX	109 653	918,89	14 833	124,30	52 592	440,72	157 219	1 317,49

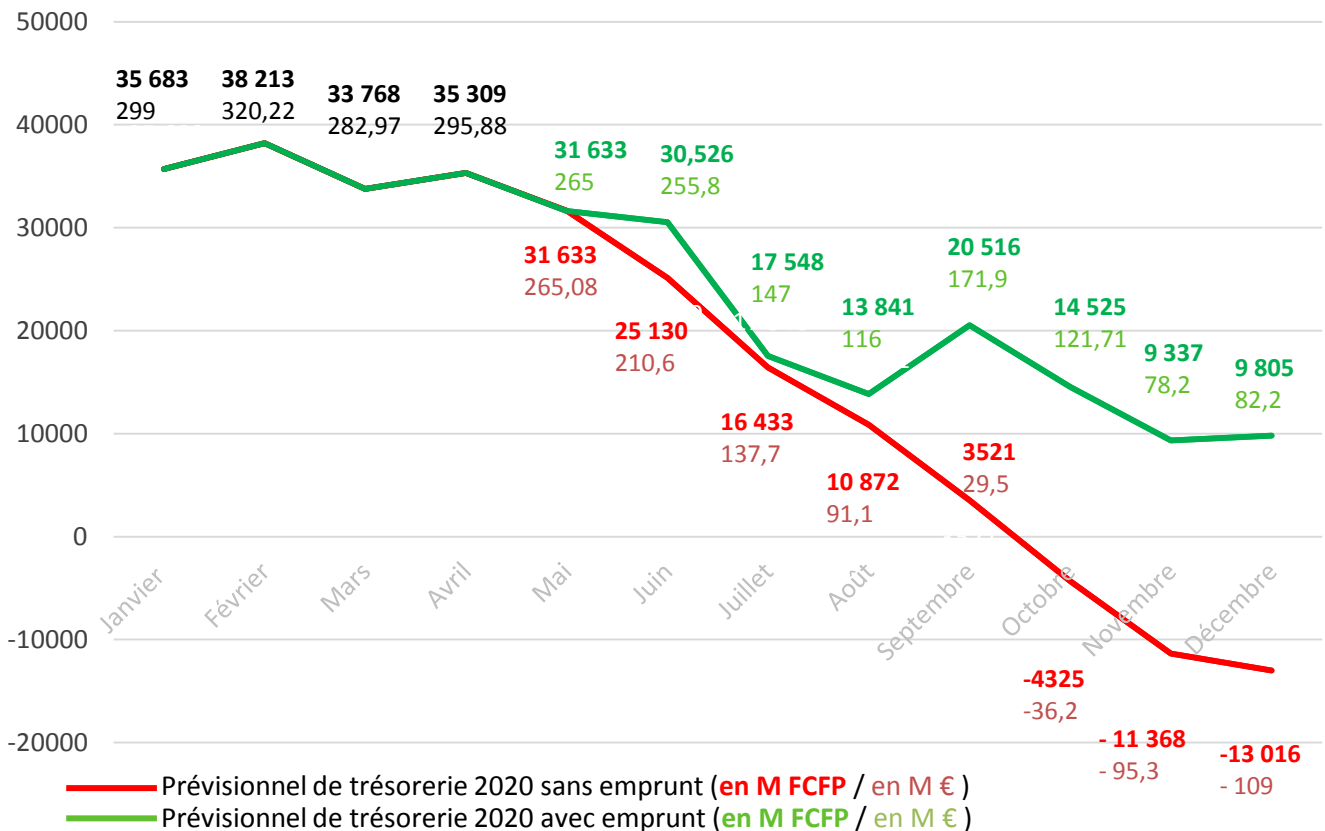
Au 4 août 2020 :

- ✓ Les **fondamentaux budgétaires** sont rétablis (rigueur sur le fonctionnement courant)
- ✓ Le financement des **mesures sociales** sur 2020 est assuré pour les secteurs en crise longue (tourisme et perle en particulier)
- ✓ Des **premières mesures de relance** sont engagées (intervention et investissement publics)
- ✓ **La trésorerie de la CPS** est financée sur 2020

Une trésorerie sécurisée sur les premiers mois de 2021

Un emprunt nécessaire pour sécuriser la Trésorerie du Pays

Prévisionnel de trésorerie 2020 avec et sans emprunt



Le prêt garanti par l'Etat vient sécuriser la trésorerie du Pays menacée par :

- la **baisse des recettes fiscales** attendues dès 2020 (15 Mds FCFP – 127,7 M€ estimées à juillet 2020)
- l'**augmentation de dépenses imprévues** liées à la crise sanitaire et au confinement (11 Mds FCFP – 92,8 M€)
- les **besoins de financement** de la crise économique et sociale (dispositifs de soutien au temps partiel, aides économiques et sociales)
- les **besoins de trésorerie de la Caisse de Prévoyance sociale** dès fin juillet 2020 (FADES : 6,8 Mds FCFP – 56,98 M€, prêt CPS : 9,7 Mds FCFP – 81,28 M€).

Une notation encourageante par les auditeurs indépendants malgré la crise : note Moody's - A3 perspective stable.

**Décembre
2018**

- La Polynésie française conservait la note de crédit à long terme **A3/prime-1 avec perspective positive**, attribuée par l'agence de notation Moody's Investors Service : des performances financières solides, d'un bon accès à l'emprunt et d'une stabilité politique lui permettant de mener des réformes structurelles importantes.

**Mars
2020**

- Au début de la crise Covid-19, Moody's avait décidé de maintenir la note de la Polynésie française alors même que la perspective associée à la notation souveraine de la France, de même que celles de 14 autres collectivités territoriales, étaient abaissées de positive à stable compte tenu d'une augmentation du *risque systémique caractérisant l'environnement dans lequel opèrent* lesdits émetteurs. Pour la Polynésie française, l'agence justifiait le maintien de la note par de « **très bons résultats de fonctionnement et de désendettement grâce à l'engagement du gouvernement polynésien en matière de consolidation budgétaire** ».

**Mai
2020**

- L'agence a procédé à la révision des notations financières de tous les Etats et collectivités pour prendre en compte les impacts de la crise sanitaire mondiale. La perspective associée à la note à long terme A3 du Pays a été abaissée de positive à stable et la notation à court terme, liée à la liquidité a été quant à elle abaissée de prime-1 à prime-2, cela correspondant davantage à la notation à long terme A3. Dans son communiqué du 20 mai 2020, l'agence indique que « **le profil de crédit de la Polynésie française (A3, perspective stable) reflète des performances financières qui resteront solides malgré les impacts de la crise du coronavirus** ».

**Juillet
2020**

- Moody's annonçait la conclusion de sa revue semestrielle des notations du Pays pour l'année 2020. Les éléments clés de la note du **profil de crédit A3, avec perspective stable** ont été ainsi résumés :
 - **une solide performance opérationnelle** malgré les effets de la crise Covid-19 ;
 - malgré la crise sanitaire et économique, **le maintien des engagements du gouvernement** en faveur de la consolidation budgétaire et sa gestion prudente de la dette ;
 - une économie et des **indicateurs socio-démographiques fragiles** ;
 - la possibilité d'un **soutien exceptionnel de l'Etat** en cas de crise de liquidité.



La Relance sur 5 ans

...

*« Ça ne sera plus jamais comme avant.
Nous devons faire mieux !
Rien n'est facile mais tout sera possible ...
Si on s'y met tous ensemble. Alors soyons unis face
à cette crise ! »
Edouard Fritch – 23.07.2020*

La troisième étape vers la Relance

ETAPE 1

Un premier collectif budgétaire de **32,3 Mds FCFP – 270,7 M€** financé par la mobilisation de 50% des réserves du Pays (**10,83 Mds FCFP – 90,7 M€**), **15,88 Mds FCFP (133,1 M€)** de redéploiement de crédits de fonctionnement et **5,4 Mds FCFP (45,3 M€)** prélevés sur l'investissement a permis de faire face aux **mesures d'urgence sanitaire et sociale**.

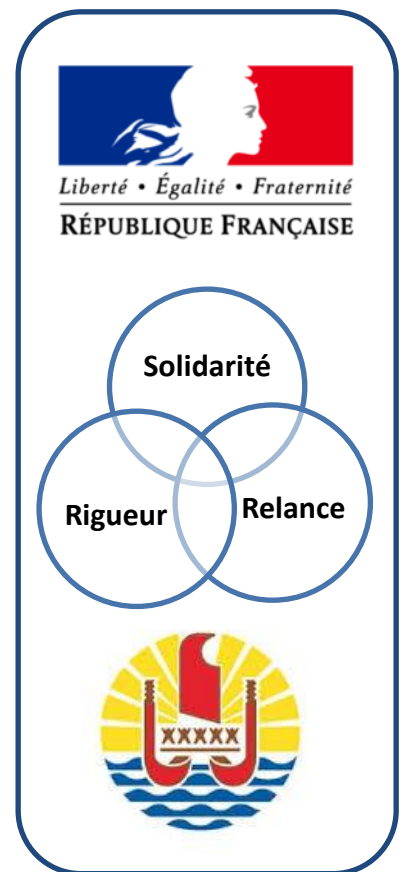
ETAPE 2

Un second collectif budgétaire de **37,6 milliards FCFP soit 315 M€** financé en partie par un prêt de **28,6 milliards (240 M€)** garanti par l'Etat et le solde des réserves du pays (**11 Mds FCFP – 92,2 M€**), a été voté le **23/07/2020** pour consolider nos actions de solidarité face à la crise et engager nos premières mesures de relance économique selon les axes de travail suivants :

1. **Protéger à tout prix** l'emploi local et l'activité des entreprises.
2. **Dynamiser** la commande publique tout en réduisant nos coûts de fonctionnement courant.
3. **Intensifier** les partenariats avec l'Etat pour le financement des projets structurants .
4. **Accélérer** l'exécution des schémas directeurs de développement sectoriels.
5. **Renforcer** la continuité territoriale et la répartition spatiale de nos infrastructures stratégiques (SAGE).

ETAPE 3

Un **prochain volet financier** en cours de discussion avec l'Etat pour intensifier nos actions et **amplifier la portée des moteurs publics** de soutien à la croissance économique post-crise sanitaire. Le **Plan de Relance** national et sa déclinaison polynésienne constitueront les supports stratégiques des pouvoirs publics sur 5 ans. Les bases d'un **modèle plus résilient et décarboné** doivent également être engagés.



Priorité à la préservation de l'emploi local

Le Pays accompagne financièrement les entreprises dont l'activité a diminué par la prise en charge d'une partie du salaire des employés dont le temps de travail aura été réduit.

Pour les secteurs prioritaires
(Tourisme, Bijouterie, Artisanat, Perliculture, Transport, Cinéma)

Pour tous les secteurs

DIESE

Dispositif Exceptionnel de Soutien à l'emploi

1,166 Mds FCFP
(9,8 M€)

d'aides versées

 **6 984**
Salariés

Budget :
3,3 Mds FCFP
27,7 M€

DESETI

Dispositif Exceptionnel de Soutien aux travailleurs indépendants

54 M FCFP
(452 K€)

d'aides versées

 **364**
Patentés

Budget :
750 M FCFP
6,3 M€

CSE

Convention de Soutien à l'Emploi

854 millions
(7,2 M€)

d'aides versées

 **2552**
Salariés

Budget :
6 Mds FCFP
50,28 M€

Source : PC ECO, SEFI au 14 août 2020

20 000 emplois fragilisés

9 000 ETP perdus à la CPS (baisse de temps de travail à juillet 2020)

Premières mesures de Relance (juillet 2020)



Lutte contre la vie chère et soutien aux acteurs économiques

Mesures générales

- Baisse des prix du carburant public
- Baisse des prix de l'électricité de 10% pour les petits consommateurs
- Dotation supplémentaire pour la Sofidep (+700 MF CFP – 5,9 M€)
- Refonte du dispositif d'aide aux jeunes diplômés
- Aménagement du dispositif de surendettement
- Soutien au dispositif de défiscalisation
- Dotation supplémentaire aux dispositifs AIM / AEPE / ACPR

Mesures fiscales

- Réduction de l'impôt des entreprises exportatrices déficitaires
- Baisse de la TVA pour les restaurateurs
- Exonération des droits de douane sur les médicaments
- Exonération fiscale des différents dispositifs d'aide (du Pays + le FSE)
- Facilitation de l'accès à l'exonération d'impôt foncier pour 10 ans

Mesures sectorielles

- Soutien à Air Tahiti Nui : **2,1 Mds F CFP – 17,6 M€**
- Soutien à Air Tahiti : **450 M F CFP – 3,8 M€**
- Baisse des prix du **carburant** pour les professionnels
- Soutien perliculture **300 M F CFP – 2,5 M€**
- Soutien à la consommation de biens durables **200 M F CFP – 1,7 M€**

Les Mesures de Relance 2020-2025

EMPLOI

- ✓ Evolution du DIESE : rehaussement de la **prise en charge 70%** du salaire Etat-Pays, par tranche, jusqu'à 2 SMIG maximum
- ✓ Evolution du DESETI : hausse de l'aide de **50 à 70 000** en 2020 et 2021.
- ✓ Renforcement des programmes de **formation rémunérée et d'apprentissage** pour salarié en réduction de temps de travail (partenariat avec le fonds paritaire) et demandeurs d'emploi avec projet d'entreprise (CCISM)
- ✓ Compensation partielle des **cotisations** des salariés aidés (DIESE)
- ✓ **Observatoire de l'Emploi**
- ✓ Accompagner les **plans sociaux** (plan de reconversion et/ou recherche d'emploi)
- ✓ **Plan Jeunes en entreprises** : Dispositif incitatif à la **prise de stagiaires** en entreprises (partenariat Etablissements scolaires),
- ✓ « **MON PLAN A** » : remboursement des charges sociales des heures de Tutorat pour stagiaire en apprentissage
- ✓ **Dispositif « 1^{ère} Expérience »** : CDD aidés sur 12 mois max pour jeunes de – de 30 ans en entreprises (modèle ACT)

URGENCE SOCIALE

- ✓ Prolongation de la **participation de l'Etat au RSPF sur 2020** (1,4 Mds FCFP – 12 M€)
- ✓ Négociation de la **nouvelle convention santé/solidarité**
- ✓ **Allocation logement** augmentée pour les locataires OPH ayant perdu leur emploi
- ✓ **Soutien à la filière cocotier** (Coprah, huile vierge, produits dérivés)

- ✓ Déployer un plan d'actions d'urgence pour les **SDF de Papeete** (Centre d'accueil de jour, centre d'hébergement d'urgence, villages coopératifs de réinsertion sociale)



POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

- ✓ Sécurisation des approvisionnements de la Polynésie française (**Plan appro Fenua**)
- ✓ Octroi de 3 jours de **congés supp** par semestre pour les agents de l'administration en cas de **séjours dans les îles > 3 nuitées** (billets d'avion et facture acquittée d'hébergement touristique faisant foi)

ENTREPRISES STRATÉGIQUES

- ✓ Ouverture transitoire du capital d'**Air Tahiti Nui** (CDC, AFD, BPI) – approche Haut de Bilan
- ✓ Accompagnement ciblé de la société **Air Tahiti** (Désenclavement, circuits touristiques)



Les Mesures de Relance 2020-2025

NUMÉRIQUE

- ✓ Aide à l'investissement numérique des entreprises
- ✓ Plan de dématérialisation de l'administration polynésienne
- ✓ Accélération du déploiement de la fibre FFTH
- ✓ Création d'un Digipôle
- ✓ Développement Tech4islands (Frenchtech)

ENERGIE

- ✓ Plan « **énergie solaire** » (équipement ménages et champs solaires)
- ✓ Soutien à l'équipement en **véhicules électriques**
- ✓ Plan « **énergie Gaz** »

AGRICULTURE

- ✓ **Schéma directeur du Développement agricole**
- ✓ Plan de **sécurité alimentaire et de résilience agricole**
- ✓ Partenariats avec les communes favorisant les **circuits courts et des zones prioritaires** de développement agricole
- ✓ **Statut** de l'agriculteur
- ✓ **Aides** à la rénovation des entreprises agricoles



SOUTIEN TPE-PME

- ✓ Dispositifs supplémentaires dédiés aux TPE via **l'ADIE** et **INITIATIVE POLYNÉSIE**

TOURISME

- ✓ Soutien par la défiscalisation nationale aux projets touristiques sur le Village Tahitien (fin AMI novembre 2020)
- ✓ Création de la SEM d'exploitation du Village tahitien (avec **CDC-AFD**)
- ✓ Etudes d'opportunités de relances promotionnelles par marchés et segments (avec **Atout France** notamment)
- ✓ Ingénierie financière de soutien aux entreprises du secteur avec la **Banque des Territoires**
- ✓ **Stratégie « Fariiraa Manihini »**



Les Mesures Relance 2020-2025

PÊCHE

- ✓ Actualisation du **schéma directeur** de développement de la pêche hauturière, pérennisation des certifications et du **label MSC** pêche durable
- ✓ Soutien à la **construction navale polynésienne**
- ✓ Mise en place de l'**AMG « TAI NUI ATEA »**
- ✓ Aide à la **transformation locale** des produits de la pêche (hors frais) en alternative à l'export pour conserverie
- ✓ Consolidation du **Statut du marin pêcheur**
- ✓ Plan d'accompagnement des **coopératives** de pêche côtière et des pêcheurs lagonaires



AQUACULTURE

- ✓ **Pôle d'innovation Biomarine de Faratea**
- ✓ Plan de **développement des filières aquacoles** (Diversification et labellisation)
- ✓ **Accompagnement du projet privé de HAO**



PERLICULTURE

- ✓ Partenariat pour la **valorisation des perles** de Polynésie (Bijouterie de **luxe** française)
- ✓ Création d'un **Fonds de garantie des Perles certifiées HDG**
- ✓ Organisation de **ventes internationales de perles à Tahiti** (vente aux enchères, bilatéral, workshop)
- ✓ Création de **Marques** pour promouvoir la qualité de la Perle de Tahiti **MARQUE COLLECTIVE « PRODUITS PERLIERS DE POLYNESIE »** et une **MARQUE DE GARANTIE « PERLE DE TAHITI »** (couche nacrée, temps d'eau, protection de l'environnement, dimension sociale)
- ✓ Renforcement de l'**encadrement de la production (Quotas)** et des contrôles en relation avec les communes et les comités de gestion
- ✓ Création d'une **centrale d'achat de perles BDG** pour reconditionnement et valorisation en **entreprises franches** (décoration intérieure, articles d'ornement, bijouterie fantaisie...)
- ✓ Mise en place de la filière de **traitement des déchets perlicoles** et plan **« ZERO PLASTIQUE »** (matériaux de substitution) avec l'IFREMER

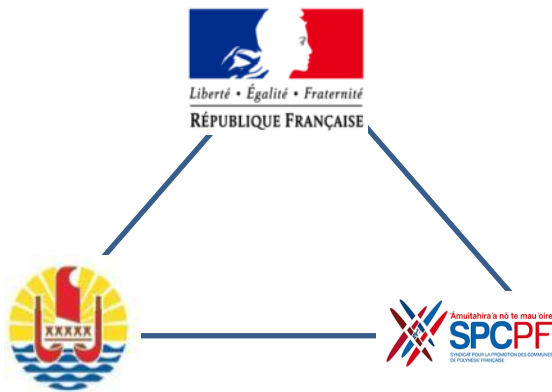


Trois moteurs de relance pour notre pirogue polynésienne !

L'objectif est d'amplifier la portée des moteurs publics de soutien à la croissance économique post-crise sanitaire. Le **Plan de Relance national et sa déclinaison polynésienne constitueront les supports stratégiques des pouvoirs publics sur 5 ans.**

Les dispositifs conventionnels doivent venir conforter ces axes de Relance et de Résilience de notre Pays d'Outremer : **Contrat de développement et de transformation**, (ie convention Santé-Solidarité).

Cette stratégie volontariste trouvera aussi sa pertinence dans la conjugaison des capacités techniques et financières des trois acteurs publics : Etat-Pays-Communes.



Les communes ont un rôle majeur à jouer dans la relance de l'économie polynésienne au travers d'une gestion forte et efficace de leurs capacités d'investissements : **recherche d'un effet de levier** sur des chantiers à taille humaine permettant une meilleure « irrigation » du **tissu économique** sur une espace donné (TPE-PME, Artisans et petits métiers du bâtiment...).

MESURE PHARE : CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ETAT-PAYS-COMMUNES

1. Augmentation des projets avec les communes pour un meilleur effet de levier public et une plus large diffusion territoriale
2. Pilotage soutenu des instruments financiers Etat-pays (contrat de développement, 3IF, FIP...)
3. Sélection des projets prioritaires sur 5 ans (impact bassin d'emploi, aménagement du territoire, secteur clé)

CHIFFRES CLES



61 660 M FCFP

516,7 M €

Montant total engagé
à juin 2020 (sur plusieurs exercices)

20 870 M FCFP

174,9 M €

Montant total des Liquidations
prévues sur l'exercice 2020 (à juin 2020)

19 893 M F CFP

166,7 M€

de travaux qui seront lancés à
compter du second semestre
2020

25 154 M F CFP

210,8 M€

d'appels d'offres à compter du
second semestre 2020

30 000 M F CFP

OBJECTIF

251,4 M€

de liquidations annuelles
sur 5 ans

Les mesures d'accompagnement nécessaires sur l'investissement public

1. ASSOUPLISSEMENT DES PROCEDURES PUBLIQUES SUR TROIS ANS (MARCHES, ICPE, PC)

1. **Seuils** et formalités adaptés
2. **Rythme de consultations et de CAO** (appels d'offres, marchés négociés) **soutenu**
3. **Notification rapide** des marchés pour anticipation des travaux et OS de démarrage
4. **Dématérialisation** des procédures et décisions / guichet unique

2. CREATION D'UNE COMMISSION INTERMINISTERIELLE DE RELANCE réunissant tous les services instructeurs sous l'autorité du PR/VP (validations administratives centralisées sur demandes de PC prioritaires)

3. REACTIVATION DE L'OBSERVATOIRE DU BTP :

Syndicats BTP-promoteurs-Métiers de l'Art, ISPF, DHV, OPH, ministres investisseurs (statistiques, planification, suivi)



Nos projets d'investissements structurants

Aménager et équiper notre Pays dans une approche durable et résiliente

EDUCATION

- Lycée général de Moorea ©
- Renovation internats PF (R)
- Lycée agricole de Nuku Hiva (R-E)

SPORTS

- Village Olympique de Teahupoo ©
- Programme infrastructures JO 2024 ©
- Pôle sportif de combats de Punaruu ©
- Centre aquatique de Taunoo ©

RESEAU ROUTIER

- Voie rapide du Sud ©
- Route des côtes (côte 350) ©
- Rocade de Taravao ©

ECONOMIE BLEUE

- Campus de formation Ahutoru Nui (CMMPF) ©
- Port de Pêche de Papeete (R-E)
- Pôle Biomarine Faratea ©
- Programme d'aménagements pêche de proximité

© Construction
(R) Rénovation
(E) Extension
(R-E) Rénovation Extension

AEROPORTS

- **Aéroport de dégagement de Rangiroa** ©
- Aéroport moyen courrier de Nuku Hiva (étude) ©
- Hélistation de Nukuhiva (Tahiti Nui Hélicoptères - Marquises) ©
- **Mise aux normes des aérodromes rétrocedés de Uturoa et Bora Bora (R-E)**

PORTS ET MARINAS

- Création et extensions de **Marinas** Rurutu, Phaéton, Vaitupa, Hiva Oa, Tautira, Toahotu, Moorea... ©
- **Terminal de croisières** de Papeete ©

PROTECTION - SECURITE

- Remise aux normes de 5 abris de survie existants (R)
- **Construction de 9 abris de survie** ©
- Protection contre les **eaux de rivières** (Tahiti) ©
- Protection du **littoral** de Fariipo à Papenoo ©

• AEP, ASSAINISSEMENT ET DECHETS

- Accompagnement des **projets des communes** (délais CGCT – C)

Nos projets d'investissements structurants

Aménager et équiper notre Pays dans une approche durable et résiliente

ENERGIES VERTES

- Plan « **Champs solaires** » avec stockage aux IDV (financements privés)
- Doublement des centrales hybrides dans les îles ©
- **Liaisons TEP 30 KV et 90KV (R et C)**
- **Swac Pouvanaa ©**
- Transfert des cuves de Fare Ute ©

LOGEMENT

- Plan 3 000 logements (Social et étudiants) ©
- **Programme de prise en charge des personnes en urgence sociale ©**

CULTURE ET TOURISME

- **Centre culturel de Polynésie©**
- Nouvelle « aile d'art moderne » au Musée de Tahiti et des îles (E)
- Jardin botanique Papeari (R-E)
- Viabilisation générale du site du LVT ©
- **Espaces culturels des sources de Vairai (LVT) ©**
- **Centre de spectacles et de congrès de Outumaoro (LVT) ©**
- Construction du **complexe hôtellerie et**

- **loisirs** du LVT (financements privés)
- **Projet Mamao ex CHT (à définir)**

SANTE

- **Réhabilitation CHPF Taaone (R)**
- Hôpital Taravao (R-E)
- **Nouvel Hôpital de Taravao ©**
- Maternité de Uturoa ©
- **Hôpital Uturoa (R-E)**
- Complexe de Santé de Bel Air (LVT – financements privés)

EQUIPEMENTS GENERAUX

- **Lieu de mémoire des essais nucléaires ©**
- Bâtiment A3 du Pays ©
- Cité de transit du Pays ©

NUMERIQUE

- **Réseau boucle locale THD ©**
- Déploiement 4G - ONATI dans les archipels ©

ECONOMIE VERTE

- **Aménagements et valorisation du domaine agricole ©**
- Hangars de **stockage ©**
- Aménagement **filière bois ©**
- Construction **d'abattoirs** dans les îles ©
- Ateliers **agro-transformation** dans les archipels ©

© Construction
(R) Rénovation
(E) Extension
(R-E) Rénovation Extension

Synthèse financière :

FONCTIONNEMENT (2020/21) :

20 750 M FCFP – 173,9 M€

1. volet : **Sauvegarde de l'emploi** (renforcement DIESE & CSE): 4950 M FCFP – 41,5 M€
2. volet : **Aides sociales et Santé** : 4 400 M FCFP – 36,9 M€
3. volet : **Soutien aux entreprises** : 5 400 M FCFP – 45,3 M€
4. volet : **Trésorerie CPS** (soutien complémentaire) : 6 000 M FCFP – 50,3 M€

INVESTISSEMENTS (2021-25) :

119 Mds FCFP/5 ans – 991 M€

1. volet : Plan d'investissements structurants du Pays
2. volet : Plan d'investissements des communes

Ressources identifiées :

- Extension à la Polynésie française de mesures du **Plan de Relance national** (et européen)
- Mobilisation de nouveaux dispositifs conventionnels (rattrapage des retards et enveloppes additionnelles) au travers d'un **Contrat de développement et de transformation**
- Recours à un nouvel emprunt complémentaire garanti par l'Etat (**PGE Pays 2**)



Le Plan de Relance

216 MESURES CLES

...

*« Solidarité et cohésion sociale, soutien économique et outils de relance,
Résilience, développement endogène et durable
Autonomie sanitaire, alimentaire et décarbonée. »
Mots-clés. Gouvernement P.F. 30.07.2020*

PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE CAP 2025

POURSUITE DU DEPLOIEMENT DU PLAN DE SAUVEGARDE ECONOMIQUE

PROTEGER LES EMPLOIS FACE A LA CRISE

1) FINALISATION DES DISPOSITIFS DE SOLIDARITE EN URGENCE SANITAIRE

- ✓ RES, IE, IS, CAES pour près de **3,4 Mds FCFP – 28,5 M€ versés** à 13 178 individus, 7 450 entreprises individuelles, 4 000 sans emplois de mars à juin 2020
- ✓ **3,17 Mds FCFP – 26,6 M€ versés** au titre du fonds de solidarité nationale au 11/08/20

2) DEPLOIEMENT DU DIESE

- ✓ jusqu'à 90% de temps de partiel non travaillé avec revenu plancher à 90 000 FCFP – 754 € pour les secteurs prioritaires (**13 Mds FCFP – 108,9 M€** tous dispositifs collectif budgétaire 23/07/20, 1,166 Mds FCFP – 9,8 M€ versés au 14/08/2020)
- ✓ **EVOLUTION DU DIESE** : rehaussement de la prise en charge, par tranche, jusqu'à 2 SMIG *

3) DEPLOIEMENT DU DESETI

- ✓ à 50 000 FCFP - 419 € sur 6 mois pour les patentés des secteurs prioritaires (**13 Mds FCFP – 108,9 M €** tous dispositifs collectif budgétaire 23/07/20, 54,6 M FCFP – 457,6 K € versés au 14/08/20)
- ✓ **EVOLUTION DESETI** : hausse de l'aide de 50 K FCFP à 70 K FCFP (419 € à 587 €)*

4) DEPLOIEMENT DU CSE 6 MOIS

- ✓ à 50% de temps non travaillé, autres secteurs (**13 Mds FCFP – 108,9 M€** tous dispositifs collectif budgétaire 23/07/20, 854MFCFP - 7,2 M€ versés au 14/08/20)

5) RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE

- ✓ Renforcer les programmes de formation rémunérée et d'apprentissage pour salarié en réduction de temps de travail (partenariat avec le fonds paritaire) et demandeur d'emploi avec projet de création d'entreprise (CCISM)*
- ✓ Accompagner les plans sociaux en proposant à chaque salarié concerné, un plan de reconversion et/ou recherche d'emploi *

6) PLAN D'ACCUEIL DES JEUNES EN ENTREPRISES

- ✓ Dispositif incitatif à la **prise de stagiaires** en entreprises (partenariat Ets scolaires)*
- ✓ « **MON PLAN A** » : remboursement des charges sociales des heures de Tutorat pour stagiaire en apprentissage *
- ✓ **Dispositif « 1^{ère} Expérience »** : CDD aidés sur 12 mois max pour jeunes de – de 30 ans en entreprises (modèle ACT) *

7) ADAPTATION DES MOYENS DU SERVICE PUBLIC EMPLOI

- ✓ Augmentation des effectifs et moyens du SEFI*
- ✓ Création d'un **PC EMPLOI 444789** selon le modèle du PC ECO pendant le confinement

8) OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

POURSUITE DU DEPLOIEMENT DU PLAN DE SAUVEGARDE ECONOMIQUE

RENFORCEMENT DES AMORTISSEURS SOCIAUX

1. SAUVEGARDE DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

- ✓ Remboursement anticipé du **FADES** : 6 869 Mds FCFP – 57,6 M€ (collectif budgétaire 23/07/20)
- ✓ **Prêt de trésorerie** à la CPS de 9 Mds F CFP – 75,4 M€ (collectif budgétaire 23/07/20)
- ✓ Compensation partielle des **cotisations des salariés** aidés (DIESE)*
- ✓ Prolongation de la participation de l'Etat au RSPF (1,4 Mds FCFP – 12 M€)*
- ✓ Négociation de la nouvelle convention santé/solidarité *

2. AIDE AUX PLUS DÉMUNIS

- ✓ Augmenter les **allocations familiales RSPF** à 15000FCFP - 125,7 € (budget : 400 Mds FCFP – 3,4 M€) sur 3 mois supplémentaires (Juillet-Août-Septembre 2020)
- ✓ Augmenter les budgets pour **bons alimentaires et aides sociales directes** (partenariat avec les communes avec convention de partage de compétence)
- ✓ Moyens supplémentaires à l'**AISPF** pour l'accueil en urgence des familles sans logement
- ✓ Augmentation de l'**allocation rentrée scolaire**
- ✓ Déployer un **plan d'actions d'urgence pour les SDF** de Papeete (Centre d'accueil de jour, centre d'hébergement d'urgence, villages coopératifs de réinsertion sociale)*
- ✓ **Allocation logement** augmentée pour les locataires OPH ayant perdu leur emploi*

3. DEPLOIEMENT DE NOUVEAUX DISPOSITIFS SOCIAUX

- ✓ Nouveaux types de **contrats aidés sectoriels** *
- ✓ Soutien à la **filière cocotier** (Coprah, huile vierge, produits dérivés)*
- ✓ Déploiement de **CAE en cas de licenciement économique** (1 par noyau familial)

4. ADAPTATION DES MOYENS DU SERVICE PUBLIC SOCIAL

- ✓ Augmentation des effectifs et moyens de la **DFSE***
- ✓ Création de la **Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse**
- ✓ Transfert du **PC SOCIAL** à la DFSE au 444333

POURSUITE DU DEPLOIEMENT DU PLAN DE SAUVEGARDE ECONOMIQUE

MESURES FISCALES ET FINANCIERES

1) TRAITEMENT DES REPORTS D'ECHEANCES D'IMPOTS SUR ROLES (IS, IT, Patente)

- ✓ Reprise du paiement des impôts sur rôle émis sans pénalités de retard avec possibilité d'étalement pouvant aller jusqu'à 6 mois (plan d'apurement possible du 30 06 2020 AU 31 12 2020)
- ✓ Reprise des émissions d'impôt sur rôle avec décalage de 2 mois

2) REPRISE DES DECLARATIONS ET VERSEMENTS DE TVA (à compter du 15 mai plan de reversement de la TVA non versée pendant le confinement sur 6 mois maximum)

3) POURSUITE DU PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS DE L'ADMINISTRATION

- ✓ Règlement régulier des factures dues aux entreprises, Remboursement des crédits de TVA

4) MORATOIRE SUR LES COTISATIONS PATRONALES

- ✓ Report de paiement de 3 mois sans pénalités de retard au cas par cas par la CPS pour les entreprises des secteurs prioritaires

5) REMBOURSEMENT ANTICIPE DU FADES A LA CPS : 6 869 Mds FCFP – 57,6 M€ (collectif budgétaire du 23/07/20)

6) ANNULATION DES REDEVANCES D'AOT MARITIME ET TERRESTRE 2020

- ✓ Exonération des redevances pour AOT sur toute l'année 2020, sans majoration de retard pour le secteur perlicole, les parcs à poisson, les hôtels et pensions de famille, les prestataires touristiques

7) EXONERATION DE DSPE POUR LA PERLICULTURE POUR 2020 (LDP 30/07/20)

8) AUGMENTATION DES DISPOSITIFS SOFIDEP (+700 M FCFP -5,9 M FCFP au collectif budgétaire du 23/07/20)

- ✓ Renforcement des capacités d'intervention de la SOFIDEP pour le PRE (collectif du 23/07/20)

9) DEPLOIEMENT DE DISPOSITIFS SUPPLEMENTAIRES DEDIES AUX TPE

- ✓ ADIE (enveloppe riposte COVID 173 Mds FCFP – 1,4 M€ *)
- ✓ Initiative Polynésie (enveloppe riposte COVID, prêts additionnels de trésorerie)

POURSUITE DU DEPLOIEMENT DU PLAN DE SAUVEGARDE ECONOMIQUE

PRÉSERVATION DE CERTAINES ENTREPRISES STRATÉGIQUES DU PAYS (LISTE NON EXHAUSTIVE)

1. AIR TAHITI NUI

- ✓ Participation à l'atténuation des charges fixes liées aux coûts coques des avions neufs - ACC **2,1 Mds FCFP – 17,6 M€**
- ✓ Recours aux PGE (prêts garantis par l'ETAT) : banques locales et BPI - **7 Mds F CFP – 58,7 M€** au total
- ✓ **Renforcement des fonds propres** par l'ouverture (à titre transitoire) du capital à la Banque des Territoires, l'AFD ou la BPI, prêts participatifs et capital-investissement (approche Haut de Bilan)*

2. AIR TAHITI

- ✓ Subvention exceptionnelle de **450 M FCFP – 3,8 M€** en 2020 pour accompagner la reprise des lignes de désenclavement (continuité interne du Pays)
- ✓ Lancement de la DSP avec deux zones et création d'un fonds de continuité territoriale alimenté par une taxe prélevée sur les lignes « rentables » et « touristiques »
- ✓ En cas de besoin : renforcement temporaire (3-5 ans) de la participation capitalistique du Pays

3. CONCESSIONNAIRE EDT

- ✓ Validation de la **Programmation pluriannuelle d'investissements**
- ✓ **Engagement fort et partenarial sur la Transition énergétique**



PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE CAP 2025

LE BTP COMME MOTEUR DE LA RELANCE A COURT TERME

INTENSIFICATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

- 1. ASSOUPPLISSEMENT DES PROCEDURES PUBLIQUES SUR TROIS ANS (MARCHES, ICPE, PC)**
 - ✓ Seuils et formalités adaptés
 - ✓ Rythme de consultations et de CAO (appels d'offres, marchés négociés) soutenu
 - ✓ Notification rapide des marchés pour anticipation des travaux et OS de démarrage
 - ✓ Dématérialisation des procédures et décisions / guichet unique
 - ✓ Calibrage budgétaire VEFA logement social
 - ✓ Intensification des chantiers de réhabilitation des bâtiments publics (rénovation, transition énergétique...)
- 2. CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ETAT-PAYS-COMMUNES**
 - ✓ Augmentation des projets en partenariat avec les communes pour un meilleur effet de levier public et une plus large diffusion territoriale
 - ✓ Pilotage soutenu des instruments financiers Etat-Pays (nouveau contrat de développement, 3IF, FIP...)
 - ✓ Sélection des projets prioritaires à venir sur trois ans (impact bassin d'emploi, aménagement du territoire, secteur clé)
- 3. REACTIVATION DE L'OBSERVATOIRE DU BTP :** Syndicats BTP-Promoteurs-Métiers de l'art, ISPF, DHV, OPH, Ministres investisseurs (statistiques, planification, suivi)
- 4. MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSFORMATION ETAT-PAYS** (avec volet communal)*

Plan de relance – volet investissement public présenté le 10/07/2020

**OBJECTIF : 30 MILLIARDS FCFP – 251,4 M€ DE LIQUIDATION
PAR AN PENDANT 5 ANS (BUDGET DU PAYS HORS SATELLITES)**

PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE CAP 2025

LE BTP COMME MOTEUR DE LA RELANCE A COURT TERME

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVES (MENAGES ET PROMOTEURS)

- 1. CREATION D'UNE COMMISSION INTERMINISTERIELLE DE RELANCE** (validations administratives centralisées sur PC prioritaires)
 - ✓ **Revue des projets** - Confirmation à obtenir sur 80 projets majeurs de portée économique à l'étude au SAU et 45 autorisés en 2019 (21 Résidences immobilières 2020/ 34 en 2019, 7 complexes hôteliers / 3 en 2019, 13 pensions de familles en 2020, 9 projets de commerces et industries en 2020 / 10 en 2019, 3 Lotissements en 2020, 23 Projets publics en 2020/ 16 en 2019)
 - ✓ **Adaptation** des règles de gestion (délai d'achèvement des travaux LDP 30/07/2020) et pilotage adapté des enveloppes de défiscalisation **locale** en coordination avec les dispositifs nationaux.
 - ✓ Assouplissement des **procédures d'urbanisme, ICPE et hygiène** et dématérialisation de toute la chaîne de décision avec gestion optimisée des délais
 - ✓ **Suivi** des grands projets privés (DPI)
- 2. RELANCE DE L'AIM AVEC RENFORCEMENT DE LA DOTATION BUDGETAIRE DES 2020** (collectif budgétaire du 23/07/2020, **+300 M FCFP – 2,5 M€**) et **élargissement** des règles (Vote APF Septembre 2020)
- 3. ACCELERATION DE LA DELIVRANCE DES RELEVES HYPOTHECAIRES ET AUTRES FORMALITES ADMINISTRATIVES REQUISES POUR LES PROJETS** (moyens humains transitoires puis dématérialisation systématique)

OBJECTIFS :

- **REPRISE DU VOLUME D'INVESTISSEMENTS PRIVES DE 2019 EN 5 ANS**
- **ICA 112 EN 2023**

LA CONSOMMATION DES MENAGES LEVIER DU REBOND ECONOMIQUE

1. LUTTE CONTRE LA VIE CHERE :

- ✓ Intensification forte des **contrôles de prix**(+ de 10000 relevés réalisés depuis mars 2020)
- ✓ Publication régulière d'une **METEO DES PRIX** (panier futé, produits frais)
- ✓ Alignement à la baisse (-5%) de la **TVA restauration** – loi fiscale du 30/07/20
- ✓ Baisse du **prix de l'électricité de 10%** sur le tarif social (petits consommateurs) – Avenant 18B conv. Pays-EDT
- ✓ Modernisation de la gestion de la **Conférence agricole** (quotas à l'importation)

2. DISPOSITIFS DE STIMULATION DE CONSOMMATION

- ✓ Autorisation de **soldes commerciales** élargie et assouplie sur 2020
- ✓ Relance d'une **Prime à la voiture Verte** (200/200 Pays –concessionnaire avec destruction de l'ancien véhicule) : Budget 200 MF – 1,7 M€ au collectif budgétaire du 23/07/20
- ✓ Organisation régulière de **marchés du terroirs et animations** incitant à la consommation de produits locaux
- ✓ A l'étude : Octroi de 3 jours de **congés supplémentaires** par semestre pour les agents de l'administration en cas de **séjours dans les îles > 3 nuitées** (billets d'avion et facture acquittée d'hébergement touristique faisant foi)*

OBJECTIFS :

- **REPRISE DU RYTHME DE CROISSANCE DE LA TVA 2019/2018 DES 2021**
- **MAINTIEN DE L'INDICE DU COUT DE LA VIE <2% DE CROISSANCE SUR 5 ANS**
- **BAISSE DES PRIX DE L'ALIMENTAIRE**



PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE CAP 2025

SECTEUR PRIORITAIRE TOURISME : 4 PHASES EN RIPOSTE COVID

1. SOUTIEN EN CRISE SANITAIRE

- ✓ Plan de **sauvegarde des emplois** (RES, IS, IE)
- ✓ Dispositifs de **formation** (perfectionnement) sur 6 mois
- ✓ **Charte d'engagements** sur les conditions commerciales homogènes de report et d'annulation de séjours
- ✓ **Observatoire du tourisme** mensuel

2. REPRISE DES FLUX DOMESTIQUES ET RETABLISSEMENT DES LIAISONS INTERNATIONALES

- ✓ **Réassurance** et acquisition durable de **reflexes barrières dans le tourisme**
- ✓ Relance du **tourisme local (offres packages déployées par le secteur privé)**
- ✓ Communication locale et internationale sur **l'accueil polynésien et la sécurisation des visiteurs**
- ✓ **Cohésion des acteurs** par île en relation avec les communes, les comités du tourisme et syndicats professionnels
- ✓ Validation **d'un protocole sanitaire** au 15 juillet 2020 (test PCR 72h avant avion, puis test obligatoire au 4eme jour – gestes barrières) avec lancement de la commercialisation mi-juin pour ouverture des grands hôtels à partir du 15 juillet
- ✓ **Guide de recommandations barrières** pour professionnels du tourisme avec campagne de promotion et formations
- ✓ Création des **guides sanitaires** (support CAE: information et surveillance terrain)

3. ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS ET ADAPTATION DU PRODUIT TOURISTIQUE

- ✓ Dispositifs de **formation** (perfectionnement -reconversion) sur 6 mois avec recours éventuel au CAE (en cas de plan social)
- ✓ **Adaptation de la gestion des sites touristiques** (gardiennage renforcé, allègement de charges, diversification)
- ✓ Plan d'investissement révisé sur 2020-2023 (**aménagements touristiques**)
- ✓ Etudes d'opportunités de **relance promotionnelle** par marché et segments*
- ✓ Ingénierie financière de soutien avec la CDC (en cours d'étude)*

4. RELANCE ET ACCELERATION DU REDRESSEMENT TOURISTIQUE

- Validation feuille de route **Fariiraa Manihini 2022 puis 2025**
- ✓ Axes prioritaires de développement sur 2 ans puis 5 ans
- ✓ Evolution de la fiscalité et du financement du secteur touristique
- ✓ Durabilité environnementale et relance
- ✓ Intensification du partenariat avec atout France (contrat de destination)
- ✓ Gouvernance participative et systèmes d'analyse du secteur (transformation numérique)
- ✓ Plan talents et compétences locales
- ✓ Tourisme inclusif prioritaire

OBJECTIFS :

- 220 000 TOURISTES EN 2025

- 67 MILLIARDS FCFP – 561,5 M€ DE RECETTES TOURISTIQUES EN 2025

PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE CAP 2025

ECONOMIE BLEUE : SAUVETAGE DE LA PERLE DE TAHITI

« *La seule gemme française, à 99% polynésienne et éco-durable* »

1. PLAN DE SAUVEGARDE DES FERMES PERLICOLES

- ✓ **Suspension des redevances** domaniales sur deux ans (LDP 30/07/20)
- ✓ Application du **DIESE** et **DESETI** au secteur perlicole
- ✓ Soutien sur le **prix des hydrocarbures (-10F/L depuis le 23/04/20)**
- ✓ Déploiement de **CAE fermiers (collectif budgétaire 23/07/20)**
- ✓ **SAS d'intégration de greffeurs étrangers** (protocole transport international, test avant départ pour les îles)
- ✓ **Création du PRE perliculture à la SOFIDEP** : 2 M FCFP (16,7 K€), 5 M FCFP (41,9 K€) et 10 M FCFP (83,8 K€) – collectif budgétaire 23/07/20
- ✓ **Gel des concessions** d'élevage en 2021*
- ✓ Mise en place de la filière de **traitement des déchets perlicoles***
- ✓ **Plan zéro plastique** à engager (matériaux alternatifs à l'étude)^o
- ✓ Création d'une **Direction en charge de la valorisation de la perle et des produits nacriers** (scission DRM)

2. PLAN DE SOUTIEN A LA COMMERCIALISATION

- ✓ **Modulation du DSPE**: 80FCFP (0,67€) en export direct, 50FCFP (0,42€) en cas d'achat en Polynésie*
- ✓ Organisation de **ventes internationales à Tahiti** en 2021 (mars et octobre) : accompagnement du pays pour prise en charge logistique de l'événementiel (vente aux enchères, bilatéral, workshop).*
- ✓ Mise en place d'une **marque collective** « Produits perliers de Polynésie » (générique) et d'une **marque de garantie** (certificat) « Perle de Tahiti » (couche nacrière, temps d'eau, protection de l'environnement, dimension sociale) *
- ✓ Mise en place des **quotas de production** avec **droit à produire** et des chaînes de contrôles plus systématiques avec les **comités de gestion** *
- ✓ **Création d'un fonds de garantie des perles certifiées** en soutien aux petits perliculteurs à l'étude *
- ✓ Création d'une **centrale d'achat des perles bas de gamme** pour reconditionnement (valeur unitaire 50FCFP (0,42€) – limite de 30% du DAP) *
- ✓ Interdiction à l'export des **perles de catégories E** (contrôle visuel)
- ✓ Création d'une **filière de valorisation** des produits perliers **BDG** (décoration intérieure, articles d'ornement, bijouterie fantaisie...) en **zone franche fiscale**

OBJECTIFS :

- DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
- 10 MILLIARDS FCFP – 83,8 M€ - D'EXPORTATIONS EN 2025 POUR 5 MILLIONS DE PERLES
- PRIX MOYEN AU GRAMME 2000 FCFP – 16,76 € - EN 2025

ECONOMIE BLEUE : SOUTIEN A LA PECHE DURABLE

1. PLAN DE RELANCE EXPORT FILIERE LONG LINERS

- ✓ Reprise des vols exports réguliers au 15 juillet 2020
- ✓ PRE pêche avec la SOFIDEP (5MF/41,9 M€ ET 10 MF/83,8 M€ – collectif budgétaire 23/07/20)
- ✓ Soutien au fret aérien (reconquête de marches)

2. PLAN DE SOUTIEN A L'ACCROISSEMENT DE L'EFFORT DE PECHE LONG LINERS

- ✓ Lancement du réaménagement du Port de pêche de Papeete pour augmentation des capacités d'accueil de la flotte et des capacités de traitement/valorisation à terre (scénario retenu le 07/07/20: 3,8 Mds FCFP - 31,8 M€)
- ✓ Actualisation du schéma de développement de la pêche hauturière et suivi des certifications et label MSC pêche durable*
- ✓ Aide à la transformation locale des produits de la pêche (vs export conserverie) *
- ✓ Evolution du statut du marin pêcheur (sur 10 ans) *
- ✓ Priorisation des licences de pêches et soutien à la construction navale locale
- ✓ Création d'une direction en charge du développement durable de la pêche Polynésienne (scission DRM)*
- ✓ Création du comité de suivi du développement de la pêche durable (pays-professionnels)*
- ✓ Mise en place de l'AMG « Tai nui atea »*

3. PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES COOPERATIVES DE PECHE COTIERE ET DES PECHEURS LAGONAIRES

- ✓ Audits travaux à réaliser sur l'ensemble des sites mis à disposition (quais, pontons, sanitaires...)
- ✓ Réalisation des petites opérations de rénovation d'équipements*
- ✓ Programmation des aménagements plus importants 2021-2023*
- ✓ Soutien au carburant des pêcheurs côtiers
- ✓ Poursuite du plan de déploiement et de renouvellement des DCP
- ✓ Déploiement des aides en matériel pour les pêcheurs lagunaires en partenariat avec la CAPL
- ✓ Adaptation des mesures d'aide à l'investissement pêche côtière (encadrement tarifaire, durée de garantie, taux)*

OBJECTIFS :

- 3 Mds F CFP- 25,1 M € D'EXPORT DE THONIDES EN 2025 (2 Mds F CFP – 16,8 M€ EN 2023)
- 85 LONG LINERS EN EXPLOITATION EN 2025 (75 EN 2023)
- RENOUELEMENT DU LABEL MSC ET APPROFONDISSEMENT DE L'APPROCHE PECHE DURABLE

ECONOMIE BLEUE : DEVELOPPEMENT DES FILIERES AQUICOLES

1. CREATION DE LA ZONE BIOMARINE DE FARATEA

- ✓ Pôle d'innovation et de production aquicole (label pôle mer méditerranée) *
- ✓ Ecloseries en R&D : bénitiers, holothuries*
- ✓ Elevage de crevettes*
- ✓ Ateliers relais de la mer*

2. PLAN DE SOUTIEN A L'AQUACULTURE

- ✓ Adaptation du schéma de développement aquicole (avec l'AFD) *
- ✓ Adaptation des aides au développement aquicole *
- ✓ Développement de l'élevage de crevettes en cage *
- ✓ Développement de nouvelles niches de pisciculture (à étudier) *
- ✓ Création du comite de suivi du développement de l'aquaculture polynésienne (pays-professionnels)*

3. ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PRIVE DE FERME AQUICOLE DE HAO (post COVID 19)

- ✓ Poursuite des opérations de préparation des sites *
- ✓ Poursuite des travaux sur le modèle économique des fermes confiées aux professionnels locaux *
- ✓ Préparation de la phase de formation des fermiers *
- ✓ Veille sanitaire et animale sur le lagon de Hao (suivi scientifique par le pays) *

OBJECTIFS :

- 200 T DE PRODUCTION DE CREVETTES EN 2025 (IMPORT SUBSTITUTION)
- DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AQUICOLES (RORI, PAHUA, PARAHA, MEROUS...)
- LABELLISATION AQUACULTURE DURABLE
- TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET CREATION D'EMPLOIS SUR HAO

ECONOMIE VERTE : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET FORESTIER

1. ADAPTATIONS LEGISLATIVES

- ✓ Modification du **code des marchés** pour favoriser les circuits courts agricoles
- ✓ Quotas produits locaux pour la **restauration scolaire**
- ✓ **Allègement ICPE** pour les projets agricoles
- ✓ **Statut agriculteur et emploi saisonnier**
- ✓ Incitation à l'utilisation du bois local dans les **constructions publiques**
- ✓ Convention de **boisement** PF/Privé
- ✓ **Cannabis** thérapeutique

2. PARTENARIAT INTENSIFIE AVEC LES COMMUNES

- ✓ **Délégation de compétences** aux communes en matière d'agriculture, biosécurité, affaires foncières (art 55) avec transfert de moyens
- ✓ **Partage de la compétence** économique et sociale – sans transfert de moyens
- ✓ Convention **d'appui technique** de réalisation de projets agricoles (jardins partagés...)
- ✓ Définition de **zones prioritaires de développement agricole** (agro transformation/loi grands projets)

3. PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

1. SCHEMA DIRECTEUR SUR 10 ANS

2. PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DE RESILIENCE AGRICOLE

- ✓ 12 ateliers **d'agro-transformation**
- ✓ **Pépinières** en partenariat avec les communes avec cessions gratuites et plantations avec les communes, associations, logements sociaux OPH, confessions religieuses? Domaines du pays?
- ✓ Déploiement de **zones de stockage** (containers et hangars) pour consolider les réseaux de distribution et garantir la qualité des produits
- ✓ Développement de nouveaux **lotissements agricoles** à Uturoa et à Tairapu ouest
- ✓ **Aménagement/extension** de lotissements existants, pistes et réseaux
- ✓ Déploiement des **abattoirs déconcentrés** pour le gibier en soutien à la filière élevage
- ✓ Lancement de l'exploitation du **massif forestier de TOOVI**
- ✓ Création de **pistes et VRD de désenclavement** de parcelles potentielles à l'agriculture

OBJECTIFS :

- 3,5 MILLIARDS FCFP – 29,3 M€ DE PRODUCTION AGRICOLE GLOBALE EN 2025
- DONT 1,2 MILLIARD FCFP – 10 M€ D'EXPORT DE VANILLE

PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE CAP 2025

INTENSIFICATION DU DÉVELOPPEMENT NUMERIQUE : « SMART ISLANDS »

- ✓ Aide à l'investissement numérique des entreprises (matériel et logiciel) dans la perspective d'amélioration des process de production, de la gestion, des modes de commercialisation, du développement à l'export,...
- ✓ Renforcement des moyens alloués au déploiement de la fibre (FTTH)
- ✓ Investissement public en matériels et logiciels pour accélérer la dématérialisation de l'administration
- ✓ Réactivation de la commission stratégique pour la dématérialisation
- ✓ Création d'un **Digipôle**
- ✓ Développement du concept **Tech4islands** (avec la Frenchtech)

ACCELERATION DE LA TRANSITION ENERGETIQUE : 80% RENOUELABLE EN 2040

- ✓ Augmentation du **soutien à l'équipement des ménages** en production d'énergie solaire (aide au photovoltaïque)
- ✓ Encouragement, par un dispositif de **bonus/malus**, à l'acquisition de véhicules électriques et hybrides
- ✓ **Véhicules électriques** : Plan d'équipement en **bornes** de recharge électriques (appel à candidatures pour l'installations de bornes sur Tahiti)
- ✓ Relance du projet **SWAC « POUVANAA » - PAPEETE** Centre ville administratif
- ✓ Développement de « **Champs solaires** » avec stockage sur les IDV
- ✓ Plan « **énergie Gaz** »
- ✓ Création du **Fonds de péréquation** pour la production d'électricité
- ✓ **Accompagnement des communes** dans le renouvellement des concessions de distribution d'électricité (soutien juridique et technique, choix du mix-énergétique)

CULTURE, ENVIRONNEMENT ET ARTISANAT TRADITIONNEL

• INFRASTRUCTURES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- ✓ Réseau d'assainissement de Papeete : extension Fare Ute et Paofai (400 MF – 3,4 M€)
- ✓ Reconstruction de la station d'épuration de Punaauia (800 MF - 6,7 M€)
- ✓ Extension du réseau d'assainissement de Moorea (800 MF – 6,7 M€)
- ✓ Raccordement des réseaux d'assainissement de Pirae et Arue à la station de Papeete (T1a pour 480 MF/4 M€, T1b pour 600 MF/5 M€, T1c pour 530 MF/4,4 M€)
- ✓ Travaux bâtiments NIVEE et incinérateur du CHPF (250 MF – 2,1 M€)
- ✓ Réhabilitation de la décharge de Faa'a (400 MF – 3,4 M€)
- ✓ Incinérateur de déchets ménagers avec valorisation énergétique (15 MMF – 125,7 M€)
- ✓ Réseau de déchetteries municipales (900 MF – 7,54 M€)
- ✓ Réseau de composteurs/digesteurs municipaux
- ✓ Réseau de parcs et pistes cyclables en ville (Faa'a – Arue)
- ✓ Jardins fruitiers communautaires

• INFRASTRUCTURES CULTURELLES ET ARTISANALES

- ✓ Centre culturel de la Polynésie française (2,9 MMF – 23,4 M€)
- ✓ Rénovation et reconstruction du MTI (844 MF – 7 M€)
- ✓ Extension du conservatoire de la PF (1,5 MMF – 12,6 M€)
- ✓ Construction des réserves lithiques DCP – MTI (250 MF – 2M€)
- ✓ Reconstruction de Toata (3 MMF – 25,1 M€)
- ✓ Hangars de séchage de matières premières pour l'artisanat
- ✓ Aménagement du site de Taputapuatea (300 MF – 2,5 M€)

• SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT

- ✓ Repositionnement de l'offre de manifestations culturelles et artisanales temporaires culturelles ou artisanales
- ✓ Dispositif 1 % artistique
- ✓ Statut de l'artiste et du jeune artiste
- ✓ Dispositif d'aides aux artisans traditionnels
- ✓ Gratuité des sites culturels DCP ou MTI en faveur des groupes de danse et autres manifestations culturelles
- ✓ Acquisition de roulettes pour des expositions
- ✓ Création de magasins éphémères industries culturelles et artisanat en partenariat avec CCISM
- ✓ Création d'un site de vente en ligne des produits artisanaux avec paiement en ligne
- ✓ Plate forme en ligne de produits « made in Tahiti » destinés à l'export (perles, vanille, bijouterie d'art, Tifaifai, monoï)

• AUTRES MESURES

- ✓ Moratoire SACEM pour bars et restaurants sollicitant des prestations rémunérées musique, danse (2 fois/sem durant 6 mois par ex)
- ✓ CAE pour l'opération ÉTÉ, prix soutenus
- ✓ CAE / CVD pour les écoles de danse
- ✓ Loi anti gaspillage alimentaire
- ✓ Concours entreprises, roulettes, commerces « plastic free »
- ✓ Gratuité du parc expo de Mamao

PLAN DE TRANSITION BAS CARBONE

Orientations 2030



Objectif : préparer la fin de l'utilisation des énergies fossiles et réduire l'empreinte carbone du Pays.

Pour cela, il faudrait réduire au maximum les émissions de GES, et les émissions restantes doivent être absorbées par les puits de carbone (océan, forêts, sols). C'est **l'émission carbone nette ou neutralité carbone nette**.

Nous avons déjà, **notre AMG, équivalent à la forêt amazonienne, qui est l'un des plus grands puits de carbone terrestre.**

• VERS DES INVESTISSEMENTS BAS CARBONE

1. Electricité décarbonée : miser sur l'énergie solaire
2. Transports bas carbone : ports, routes, aéroports, parking, transports aériens et maritimes (viser la neutralité carbone par des systèmes de compensation notamment)
3. Bâtiments bas carbone (énergie positive et éco matériaux) : bâtiments publics, logements, éco quartiers
4. Infrastructures (eau potable, assainissement et déchets) bas carbone : jardins filtrants, compostage, tri, recyclage

• UNE AGRICULTURE BAS CARBONE

1. Production locale et circuits courts, production bio
2. Usage plus intensif de la biomasse et des processus biologiques pour substituer les intrants issus des énergies fossiles
3. Agro-écologie : optimisation de l'usage des intrants et recherche d'autonomie avec des ressources locales
4. Préservation et accroissement de la capacité de stockage du carbone dans les écosystèmes forestiers et dans les sols

• UN TOURISME BAS CARBONE

1. Tourisme local et régional
2. Hôtellerie à faible empreinte carbone

• DES ENTREPRISES ET COMMERCE BAS CARBONE

1. Diminution de l'empreinte carbone des activités (processus économes en énergie, en pétrole, utilisation de ressources locales ou réemploi, recyclage, gestion intégrée des déchets)
2. Développement du bilan carbone des entreprises et commerces (partenariat ADEME)

• DES TERRITOIRES BAS CARBONE

1. Communes ou communautés de communes labellisées bas carbone
2. Limitation de l'artificialisation des sols
3. Quartiers ou habitations bas carbone (énergie positive et éco matériaux)
4. Bus et véhicules électriques

• UNE CONSOMMATION BAS CARBONE

1. Interdiction ou taxation de tous les plastiques pétro sourcés
2. Importation des appareils électriques économes en électricité (classe A uniquement)
3. Consommation locale
4. Etiquetage alimentaire pour lutter contre l'obésité : produits sucrés, salés ou contenant des graisses saturées (ex du Chili)

NEUTRALITE CARBONE : 2040, l'énergie électrique est la principale source d'énergie pour le transport, le logement, le commerce et l'industrie.

80 % des bus, taxis, et véhicules administratifs sont électriques en 2030, 100 % en 2040. 30 % du parc automobile est électrique en 2030, 70 % en 2040 et un vaste réseau de recharge électrique est mis en place sur les Iles de la société. **0 artificialisation nette** en 2040.

En 2040, **neutralité carbone pour le transport aérien et maritime**

Notre enjeu fondamental : la résilience.

• **ANTICIPER ET GÉRER LES RISQUES SANITAIRES MAJEURS**

1. Améliorer la **résilience des polynésiens** face aux **épidémies, pandémie**, en consolidant le plan d'alerte, de gestion et de suivi des crises sanitaires
2. Lutter contre les **maladies des sociétés modernes** (diabète, obésité, maladies cardiaques), en retrouvant une alimentation plus saine basée sur nos produits locaux

• **ANTICIPER ET GÉRER LES PHÉNOMÈNES NATURELS MAJEURS**

1. Améliorer la **résilience des polynésiens** et des écosystèmes naturels face aux **aléas climatiques**, en consolidant le plan d'alerte, de gestion et de suivi phénomènes météorologiques et en se dotant des outils adaptés
2. Lutter contre la **montée des eaux** en préservant les fonctionnalités des récifs coralliens, rehausseurs naturels d'îles
3. Limiter la **perte de biodiversité et des services éco systémiques**, en préservant et en accroissant les capacités des puits de carbone (océan, forêts et sols), en assurant une protection et une gestion efficaces de ces écosystèmes (limitation notamment des pollutions par les eaux usées, les décharges sauvages, les pollutions plastiques, l'agriculture ou la periculture). Il est prévu d'établir un plan climat – biodiversité
4. Limiter **l'érosion littorale** et la modification du trait de côte, en évoluant vers une urbanisation et des aménagements côtiers réfléchis, sur la base notamment d'un schéma de cohérence climato-écologique, la construction d'éco quartiers, la construction de bâtiments et d'infrastructures bas carbone
5. Préserver le bon fonctionnement du **grand cycle de l'eau** impacté par le changement climatique, en limitant l'artificialisation des sols, en assurant une bonne gestion des rivières et des ressources en eau souterraine, en sensibilisant aux économies d'eau et à l'utilisation raisonnée de la ressource

• **CONSOLIDER LES SYSTÈMES DE SOLIDARITÉ SOCIALE**

1. Consolider la solidarité alimentaire en faveur des personnes et familles en difficultés ou aux exclus, en luttant par exemple contre le gaspillage alimentaire et en redistribuant les surplus alimentaires
2. Consolider un dispositif de solidarité en cas de perte d'emploi

Quand on commence à agir, l'espoir est partout. Alors au lieu d'attendre l'espoir, cherchez l'action. Et c'est seulement à ce moment que l'espoir sera là.

Greta Thunberg



VICE-PRESIDENCE,
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES,
en charge des grands travaux
et de l'économie bleue

CAP 2025